

NOT FOR LOAN
NE S'EMPRUNTE PAS

1991 CENSUS
RECENSEMENT DE 1991

Intentionally Left Blank

FICHER DE CONVERSION
DES CODES POSTAUX
VERSION 1993
SUIVANT LE DÉCRET N° 1007

Intentionally Left Blank

Intentionally Left Blank

92F0027GPF
1990
(Guide de
l'utilisateur)
c.1

GEO

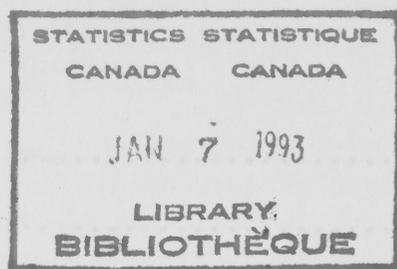
1991 CENSUS
RECENSEMENT DE 1991

FICHER DE CONVERSION
DES CODES POSTAUX
VERSION JANVIER 1990
GUIDE DE L'UTILISATEUR





Intentionally Left Blank



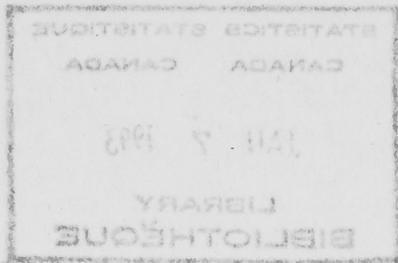
**FICHER DE CONVERSION
DES CODES POSTAUX
VERSION JANVIER 1990
GUIDE DE L'UTILISATEUR**

**Division de la géographie
Statistique Canada**

Text also available in English
Egalement disponible en anglais

La couverture GEO est faite de papier recyclé.





FICHER DE CONVERSION
DES CODES POSTAUX
VERSION JANVIER 1989
GUIDE DE L'UTILISATEUR

Intentionally Left Blank

Division de la géographie
Statistique Canada

Text also available in English
Également disponible en anglais



Le contenu de ce document est disponible en français

TABLE DES MATIERES

	PAGE
INTRODUCTION	1
PRIX	2
AUTRES PRODUITS ET SERVICES RELIES AU CODE POSTAL	2
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS	3
SECTION 1: CLICHE D'ENREGISTREMENT	5
SECTION 2: DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT: DEFINITION DU CONTENU DE LA ZONE	11
SECTION 3: ENONCE DE LA QUALITE DES DONNEES POUR LE FICHIER DE CONVERSION DU CODE POSTAL	29
ANNEXE A	44
ANNEXE B	45
ANNEXE C	46
ANNEXE D	47

Columbia-Grainbridge	105, 200
Territoire de Yukon	106
Territoires du Nord-Ouest	107
Canada	108, 201

Les caractéristiques principales de ce fichier sont:

- . nombre de pistes -- 4
- . densité -- 6250 ppi ou 1600 dpi
- . format de l'enregistrement -- bloc de largeur fixe
- . longueur de l'enregistrement -- 345
- . longueur de bloc -- 15,874
- . nombre de codes postaux inscrits -- 595,281
- . mode d'enregistrement -- carte 3535C ou 3535L

PAGE

1 INTRODUCTION

2 PRÉFACE

3 AUTRES PRODUITS ET SERVICES RELIÉS AU COTE FORTAL

4 POUR PLUS DE DÉTAILS

5 SECTION 1 : CHANGEMENTS D'ORGANISATION

6 SECTION 2 : DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

11 DÉPARTS DU COTE FORTAL

12 SECTION 3 : ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES POUR LE CLIENT

13 DE CONVERSION DE COTE FORTAL

14 ANNEXE A

15 ANNEXE B

16 ANNEXE C

17 ANNEXE D

Intentionally Left Blank

INTRODUCTION

Le fichier de conversion du code postal (FCCP) permet d'établir un lien entre le code postal qui compte six caractères et les régions géographiques types pour lesquelles Statistique Canada publie des données.

Pour la présente version du FCCP, les codes postaux indiqués sont ceux en vigueur au 1er janvier 1990 alors que la Classification géographique type ainsi que les autres unités géographiques sont celles utilisées lors de la tenue du recensement de 1986 et correspond par conséquent à la structure géographique en vigueur au 1er janvier 1986. Sur les 698,281 codes postaux inscrits sur le fichier, 59,193 sont des codes postaux multiples (code postal relevé dans plus d'une région géographique) et 19,434 sont des codes postaux qui ont été retirés du fichier mais qu'on a quand même conservés pour fins de comparabilité historique. Le tableau suivant donne le nombre de codes postaux inscrits sur le fichier selon la province ou le territoire.

<u>Province/Territoire</u>	<u>Nombre de codes postaux inscrits</u>
Terre-Neuve	7,775
Ile-du-Prince-Edouard	2,937
Nouvelle-Ecosse	19,830
Nouveau-Brunswick	14,720
Québec	174,693
Ontario	255,259
Manitoba	24,901
Saskatchewan	24,770
Alberta	66,464
Colombie-Britannique	105,410
Territoire du Yukon	895
Territoires du Nord-Ouest	627
Canada	698,281

Les caractéristiques principales de ce fichier sont:

- . nombre de pistes -- 9
- . densité -- 6250 pbi ou 1600 bpi
- . format de l'enregistrement -- bloc de longueur fixe
- . longueur de l'enregistrement -- 344
- . longueur de bloc -- 15,824
- . nombre de codes postaux inscrits -- 698,281
- . mode d'enregistrement -- codes EBCDIC ou ASCII

PRIX

Le FCCP est offert pour le Canada, les provinces et les territoires, ainsi que toute région géographique standardisée ou non.

Les données peuvent être obtenues sur bande magnétique, sur disquette ou sur imprimés d'ordinateur. Etant donné la diversité des options, on ne peut proposer à l'avance un prix fixe pour le FCCP.

Statistique Canada fournira sur demande une estimation des coûts.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES RELIÉS AU CODE POSTAL

Statistique Canada offre également d'autres produits et services reliés au code postal.

Données statistique selon le code postal

- 1) Des profils sur les données du recensement sont publiés pour toutes les RTA comptant 250 habitants et plus. Cela inclut 1,025 RTA urbaines.
- 2) Des données présentées sous forme de tableau pour un regroupement défini par un utilisateur des codes postaux formés de six caractères est disponible sur demande spéciale de l'utilisateur lorsque la région regroupée compte au moins 250 habitants.
- 3) La Division des données régionales et administratives de Statistique Canada a également produit une publication reliant les données de l'impôt sur le revenu pour 1988 des RTA urbaines et les codes postaux ruraux. Les caractéristiques démographiques sont fournies pour l'ensemble des contribuables.

Cartes relatives aux codes postaux

- 1) Les cartes des RTA urbaines et rurales montrant les limites en vigueur au 1er juin 1986 pour toutes les RTA à travers le Canada.
- 2) **CARTILIB POUR LES RTA:** Les fichiers cartographiques numériques de limites peuvent également être produits sur demande spéciale d'un utilisateur.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Les personnes qui veulent obtenir des renseignements additionnels au sujet du fichier de conversion du code postal peuvent communiquer avec le:

Service d'information de la géographie
Division de la géographie
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Tél: (613) 951-3889

Vous pouvez également obtenir des renseignements sur le FCCP et les autres produits et services reliés aux codes postaux en vous adressant aux bureaux régionaux de Statistique Canada.

REGION DE L'ATLANTIQUE

Services consultatifs
Région de l'Atlantique
Statistique Canada
Centre North-American-Life
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Ecosse)
B3J 3M3

Appel local: 902-426-5331
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-565-7192

Services consultatifs
Région de l'Atlantique
Terre-Neuve
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3 étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel local: 709-772-4073
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-563-4255

REGION DU QUEBEC

Services consultatifs
Région du Québec
Statistique Canada
Complexe Guy-Favreau
200, boul. René-Lévesque ouest
Porte 412, Tour Est
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel local: 514-283-5725
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-361-2831

REGION DE L'ONTARIO

Services consultatifs
Région de l'Ontario
Statistique Canada
Immeuble Arthur-Meighen, 10 étage
25, avenue Ste-Claire est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel local: 416-973-6586
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-268-1151

Services consultatifs
Région de l'Ontario
Est et Nord de l'Ontario
Statistique Canada
Centre d'administration civique
225, rue Holditch
Sturgeon Falls (Ontario)
POH 2G0

Appel local: 705-753-4888
Si vous êtes à l'extérieur
de la zone de communication
locale, veuillez composer
le numéro interurbain sans
frais, pour les résidents de
l'Ontario

REGION DES PRAIRIES

Services consultatifs
Région des Prairies
Statistique Canada
Park Square, 8 étage
1001 Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel local: 403-495-3027
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-282-3907
Territoires du Nord-Ouest
à frais virés: 403-495-3028

Services consultatifs
Région des Prairies
Saskatchewan
Statistique Canada
Tour Avord, 9 étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel local: 306-780-5405
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-667-7164

Services consultatifs
Région des Prairies
Sude de l'Alberta
Statistique Canada
B.P. 2390
Succursale M
Immeuble Harry-Hays
Porte 245
220, 4 avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2P 3C1

Appel local: 403-292-6717
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-472-9708

Services consultatifs
Région des Prairies
Manitoba
Statistique Canada
Edifice du Bureau de poste général
266, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0K4

Appel local: 204-993-4020
Service d'appel sans frais
interurbains: 1-800-542-3404

REGION DU PACIFIQUE

Services consultatifs
Région du Pacifique
Statistique Canada
Centre Sinclair
757, rue Hastings ouest
Porte 440F
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel local: 604-666-3691
Services d'appel sans frais
interurbains:
Sud et Centre de la C.-B.:
1-800-663-1551
Nord de la C.-B. et Yukon:
Zénith 08913

Division de la diffusion informatique
des données
Statistique Canada
Immeuble R-H-Coats, 9 étage
Section F
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Tél.: 613-951-8200

Centre de consultation statistique
Statistique Canada
Immeuble R-H-Coats
Entrée principale
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Appel local: 613-951-8116
Si vous êtes à l'extérieur de la zone
de communication locale, veuillez
composer le numéro interurbain sans
frais dans votre province.

SECTION 1: CLICHE D'ENREGISTREMENT

Le cliché d'enregistrement indique la position de chaque variable à l'intérieur d'une zone et fait référence aux listes de codes ou aux publications là où les listes de codes ainsi que les cartes sont disponibles. Les définitions détaillées de chaque variable figurent à la section 2.

CLICHE D'ENREGISTREMENT DU FICHER DE CONVERSION DU CODE POSTAL

Zone	Longueur (multiples)	Position	Type (1)	Titre	Observations et renvois a des publications, des listes de codes et de cartes																																							
1	6	1 - 6	AN	Code postal	Les codes postaux sont valides a partir de janvier 1990.																																							
2	2	7 - 8	N	Z - Zone de UTM	Les zones de la projection universelle Transverse de Mercator (UTM) 07 a 21 ont trait au compartiment continental du Canada, de l'ouest a l'est.																																							
3	6	9 - 14	N	X - Coordonnee UTM X ou abscisse																																								
4	7	15 - 21	N	Y - Coordonnee UTM Y ou ordonnee																																								
5	6	22 - 27	N	Latitude (2)	Les zones 22 a 34 ont ete calculees d'apres les coordonnees ZXY, par exemple: 53 degre 3215 decimales.																																							
6	7	28 - 34	N	Longitude (2)	Par exemple: 113 degre 3023 decimale																																							
7	2	35 - 36	N	Code de la region et de la province (PR)	Le premier des 2 chiffres de ce code represente la region, le deuxieme la province. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Region</th> <th>Province</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>10</td><td>Atlantique</td><td>Terre-Neuve</td></tr> <tr><td>11</td><td>Atlantique</td><td>Ile-du-Prince-Eduard</td></tr> <tr><td>12</td><td>Atlantique</td><td>Nouvelle-Ecosse</td></tr> <tr><td>13</td><td>Atlantique</td><td>Nouveau-Brunswick</td></tr> <tr><td>24</td><td>Quebec</td><td>Quebec</td></tr> <tr><td>35</td><td>Ontario</td><td>Ontario</td></tr> <tr><td>46</td><td>Prairies</td><td>Manitoba</td></tr> <tr><td>47</td><td>Prairies</td><td>Saskatchewan</td></tr> <tr><td>48</td><td>Prairies</td><td>Alberta</td></tr> <tr><td>59</td><td>Colombie-Britannique</td><td>Colombie-Britannique</td></tr> <tr><td>60</td><td>Territoires du Nord</td><td>Territoire du Yukon</td></tr> <tr><td>61</td><td>Territoires du Nord</td><td>Territoires du Nord-Ouest</td></tr> </tbody> </table> Liste de reference des secteurs de denombrement (nos. 99-117 a 99-120 au Catalogue). - Ces publications etablissent un lien entre les secteurs de denombrement et des regions geographiques de niveau plus eleve allant jusqu'a celui des provinces et des territoires. Volume 1 de la Classification geographique type (nos 12-571 au Catalogue) - Ce document donne une interpretation de l'ensemble des codes de la CGT. Serie de cartes GB6-10: limites de DR et des SDR pour chacune des provinces a une echelle allant de 1:250,000 a 1:4,000,000. Cartes de reference des divisions et des subdivisions de recensement (no. 99-115 au Catalogue ou Volume 2 de la Classification geographique type). - Limites des SD et SDR pour chaque province.	Code	Region	Province	10	Atlantique	Terre-Neuve	11	Atlantique	Ile-du-Prince-Eduard	12	Atlantique	Nouvelle-Ecosse	13	Atlantique	Nouveau-Brunswick	24	Quebec	Quebec	35	Ontario	Ontario	46	Prairies	Manitoba	47	Prairies	Saskatchewan	48	Prairies	Alberta	59	Colombie-Britannique	Colombie-Britannique	60	Territoires du Nord	Territoire du Yukon	61	Territoires du Nord	Territoires du Nord-Ouest
Code	Region	Province																																										
10	Atlantique	Terre-Neuve																																										
11	Atlantique	Ile-du-Prince-Eduard																																										
12	Atlantique	Nouvelle-Ecosse																																										
13	Atlantique	Nouveau-Brunswick																																										
24	Quebec	Quebec																																										
35	Ontario	Ontario																																										
46	Prairies	Manitoba																																										
47	Prairies	Saskatchewan																																										
48	Prairies	Alberta																																										
59	Colombie-Britannique	Colombie-Britannique																																										
60	Territoires du Nord	Territoire du Yukon																																										
61	Territoires du Nord	Territoires du Nord-Ouest																																										

- (1) A = alpha N = numerique
 (2) Position latitude Nos 22, 23 = degre (^o); 24 a 27 = decimales
 (2) Position longitude Nos 28 a 30 = degre (^o); 31 a 34 = decimales

Zone	Longueur (multiples)	Position	Type	Titre	Observations et renvois a des publications, des listes de codes et de cartes
8	2	37 - 38	N	Code de division de recensement (DR)	Renvoie aux memes listes de codes et aux cartes que celles precisees a la zone 7 y compris: - Volume 3 de la Classification geographique type (no 12-573 au Catalogue). - Ce document presente les modifications apportees aux SDR et aux SD entre 1981 et 1986.
9	3	39 - 41	N	Code de subdivision de recensement (SDR)	Renvoie aux memes listes de codes et cartes que celles indiquees a la zone 8.
10	3	42 - 44	N	Code de circonscription electorale federale (CEF) (d'apres l'Ordonnance de representation de 1976).	Listes de reference des secteurs de denombrement (nos 99-117 a 99-120 au Catalogue). Secteurs de denombrement equivalents. 1986 et 1981 (no 99-127 au Catalogue). - Ce document presente les secteurs de denombrement equivalents sur le plan geographique pour 1981 et 1986 selon les CEF. Serie de cartes G86-18: limites des circonscriptions electorales federales et des secteurs de denombrement qui y sont compris. Les cartes de reference montrant les limites des circonscriptions electorales federales sont aussi disponibles par l'entremise des bureaux regionaux.
11	3	45 - 47	N	Code de secteur de denombrement (SD)	Listes de reference des secteurs de denombrement (nos 99-117 a 99-126 au Catalogue). Secteurs de denombrement equivalents 1986 et 1981 (no 99-127 au Catalogue). G86-12: Cartes de secteurs de denombrement ruraux. - Presentant les limites des SD dans les regions rurales. G86-13: Cartes de secteurs de recensement/ secteurs de denombrements. - Presentant les limites des CEF et des SD dans les secteurs de recensement. G86-13A: Cartes de secteurs de recensement/ secteurs de denombrement - Presentant les memes cartes que celles de la serie G86-13, mais sous forme de livres. G86-14: Cartes de certaines subdivisions de recensement. - Presentant les limites des SD dans les plus petites SDR urbaines. G86-16: Cartes de localites G86-18: Cartes de circonscriptions electorales/federales/secteurs de denombrement. - Les cartes des CEF urbaines presentent les limites des secteurs de recensement et des SD. - Les cartes des CEF rurales presentent les limites des divisions de recensement, des subdivisions de recensement et des secteurs de denombrement.
12	3	48 - 50	N	Code de subdivision de recensement unifiee (SRU)	Listes de reference des secteurs de denombrement (nos 99-117 a 99-120 au Catalogue). Volume 1 de la Classification geographique type (no 12-571 au Catalogue).

Zone	Longueur (multiples)	Position	Type	Titre	Observations et renvois a des publications, des listes de codes et de cartes																		
13	3	51 - 53	N	Code de region metropolitaine de recensement (RMR)/agglomeration de recensement (AR)	<p>Listes de reference des secteurs de denombrement (no 99-126 au Catalogue).</p> <p>Cartes de reference des regions metropolitaine de recensement et de agglomerations de recensement (no 99-116 au Catalogue).</p> <p>Cartes de reference des divisions et subdivisions de recensement (no 99-115 au Catalogue).</p> <p>- Ces cartes presentent les limites des RMR et des AR.</p>																		
14	3	54 - 56	N	Code de region metropolitaine de recensement primaire (RMRP)/agglomeration de recensement primaire (ARP)	<p>Renvoie aux memes listes de codes que celles indiquees a la zone 13.</p> <p>Cartes de reference des RMR/AR (no 99-116 au Catalogue).</p>																		
15	4	57 - 60	N	Code de secteur de recensement (SR)/secteur de recensement provincial (SDR)	<p>Listes de reference des secteurs de denombrement (no 99-121 au Catalogue).</p> <p>- Cette publication etablit un lien entre les SD et les secteurs de denombrement.</p> <p>G86-13 et G86-13A: Cartes de secteurs de recensement/secteurs de denombrement.</p> <p>- Chaque carte renvoie a un secteur de recensement ou plus: les limites des CEF et des SD, le nom des rues et d'autres caracteristiques physiques sont precises.</p> <p>Les cartes de reference montrant les limites des secteurs de recensement sont aussi disponibles par l'entremise des bureaux regionaux.</p>																		
16	7	61 - 67	N	Nom du SR/SRP	<p>Sur tous les enregistrements, les nombres figurant a la position 65 comprennent une decimale.</p> <p>Listes de reference des secteurs de denombrement (nos 99-122 a 99-125 au Catalogue).</p> <p>- Ces publications etablissent un lien entre les SD et les secteurs de recensement provinciaux.</p> <p>G13/13A: Cartes de secteurs de recensement /secteurs de denombrement.</p> <p>G86-21: Cartes des secteurs de recensement provinciaux.</p> <p>- Les limites des SRP sont indiquees.</p>																		
17	1	68	N	Code de bureau regional de Statistique Canada	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Code</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>St. John's</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Halifax</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Montreal</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Sturgeon Falls</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Toronto</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Winnipeg</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Edmonton</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>Vancouver</td> </tr> </tbody> </table>	Code	Description	1	St. John's	2	Halifax	3	Montreal	4	Sturgeon Falls	5	Toronto	6	Winnipeg	7	Edmonton	8	Vancouver
Code	Description																						
1	St. John's																						
2	Halifax																						
3	Montreal																						
4	Sturgeon Falls																						
5	Toronto																						
6	Winnipeg																						
7	Edmonton																						
8	Vancouver																						
18	2	69 - 70	N	Code de region infraprovinciale (RI)	Volume 1 de la Classification geographique type (no 12-571 au Catalogue).																		
19	4	71 - 74	N	Date de creation (AAMM)	Date de creation du code postal. Pour tous les codes crees avant 1983, cette date est 8304.																		
20	4	75 - 78	N	Date de retrait (AAMM)	Date a laquelle un code postal est supprime. Pour tous les codes supprimes avant avril 1983, cette date est 8304.																		

Zone	Longueur (multiples)	Position	Type	Titre	Observations et renvois a des publications, des listes de codes et de cartes
21	1	79	N	Indicateur d'enregistrement des RMR/AR	"0" n'indique pas un enregistrement RMR/AR "1" indique un enregistrement RMR "2" indique un enregistrement AR
22	1	80	N	Indicateur d'enregistrement des RMRP/ARP	"0" n'indique pas un enregistrement RMRP/ARP "1" indique un enregistrement RMRP "2" indique un enregistrement ARP
23	6	81 - 86	N	Date de mise a jour (AAMJJ)	Date la plus recente a laquelle l'enregistrement a ete mise a jour. ex: 1er janvier 1988 = 880101
24	1	87	A(3)	Code de mode de livraison (ML)	Cette zone indique le mode de livraison du courrier. Code Description A Livraison par facteur a une residence. B Livraison par facteur a un immeuble a appartement. E Livraison par facteur a un immeuble a bureaux. G Gros destinataire de courrier vise par une entente de levees postales. H Service de distribution rurale. J Poste restante. K Livraison a une case postale, le code postal servant a identifier un groupe de cases. M Livraison a une case postale, le code postal servant a identifier une seule case, par exemple, un gros destinataire de courrier. R Divers T Service de distribution suburbain X Service de distribution postale motorise Z Code postal supprime
25	1	88	AN	Localisation du bureau de poste rural	"1" indique le secteur de denombrement probable dans lequel est situe le bureau de poste rural autrement, c'est 'b'.
26	50	89 - 138	AN	Nom de la subdivision de recensement	Si la zone 9 = '000', la zone 26 est vide
27	3	139 - 141	A	Genre de subdivision de recensement	La liste suivante renferme les abreviations des genres de SDR: BOR Borough C City - Cite CM County (Municipality) COM Community CT Canton (Municipalite de) CJ Cantons unis (Municipalite de) DM District (Municipality) HAM Hamlet ID Improvement District LGD Local Government District LOT Township and Royalty MD Municipal District NH Northern Hamlet NV Northern Village P Paroisse (Municipalite de) PAR Parish R Indian Reserve - Reserve indienne RM Rural Municipality RV Resort Village SA Special Area SCM Subdivision of County Municipality SD Sans designation (Municipalite) S-E Indian Settlement-Etablissement indien SET Settlement SRD Subdivision of Regional District

(3) Les codes postaux ruraux n'ont pas de code de ML.

Zone	Longueur (multiples)	Position	Type	Titre	Observations et renvois a des publications, des listes de codes et de cartes
					SUN Subdivision of Unorganized SV Summer Village T Town TP Township UNO Unorganized - Non-organise V Ville VC Village Cri VK Village Naskapi VL Village VN Village Nordique
28	50	142 - 191	AN	Nom de la division de recensement	
29	44	192 - 235	A	Nom de la circonscription electorale federale (d'apres l'Ordonnance de representation de 1976)	
30	24	236 - 259	A	Nom de la region metropolitaine de recensement / agglomeration de recensement	Si la zone 13 = '000', la zone 30 est vide.
31	25	260 - 284	A	Nom de la region metropolitaine de recensement primaire / agglomeration de recensement primaire	Si la zone 14 = '000', la zone 31 est vide.
32	3	285 - 287	N	Code de circonscription electorale federale (d'apres l'Ordonnance de representation de 1987)	
33	47	288 - 334	A	Code de circonscription electorale federale (d'apres l'Ordonnance de representation de 1987)	
34	1	335	N	Repere de centroide	"1" Centroide de cote d'ilot FPR "2" Centroide FPR "3" Centroide NON FPR SD
35	4	336 - 339	N	Population des SD au recensement de 1986	Contient la population totale non arrondie des SD du recensement de 1986 pour lesquels un code postal a ete attribue. Cette zone n'est pas une zone de chiffre de population par code postal.
36	4	340 - 343	N	Logement prives occupes au recensement de 1986	Cette zone permet d'identifier pour chaque SD, le nombre de logements prives occupes au recensement de 1986, et n'est pas une zone de nombre de logements par code postal.
37	1	344	N	Indicateur urbain/rural	"0" indique un enregistrement rural "1" indique un enregistrement urbain

SECTION 2: DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT: DEFINITION DU CONTENU DE LA ZONE.

ZONE: 1 CODE POSTAL

Généralités

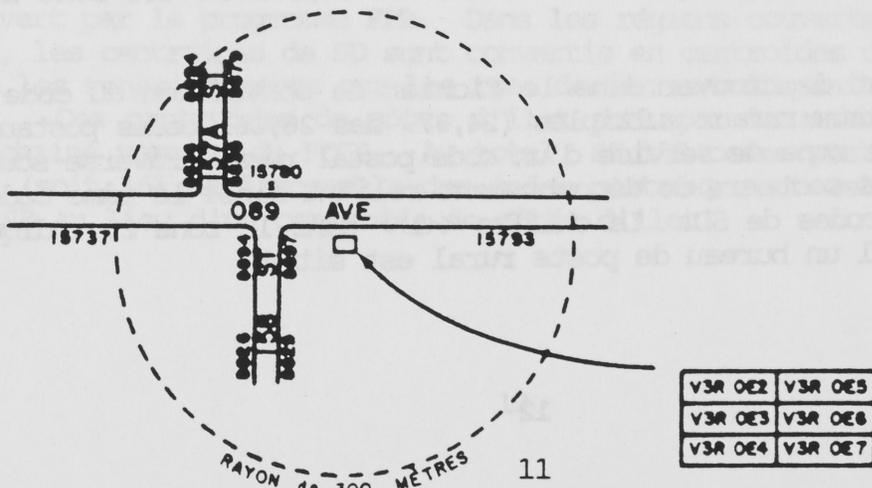
Il s'agit d'une combinaison alphanumérique de six caractères qui sert à indiquer la destination de chaque pièce de courrier expédié au Canada. Les caractères alphanumériques sont disposés selon la forme ANA NAN, le <<A>> représentant une lettre de l'alphabet et le <<N>> un chiffre. Les premiers caractères (alphabétiques) du code postal ont été attribués par ordre alphabétique, de l'est à l'ouest du Canada. Ils représentent une province, un territoire ou un secteur important entièrement inclus dans les limites d'une même province. On trouve à l'annexe A une carte du Canada indiquant la répartition géographique du premier caractère du code postal.

Les trois premiers caractères du code postal correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). Les trois derniers caractères correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). L'UDL désigne dans les régions rurales le service de livraison d'un bureau de poste ou d'une succursale postale, c'est-à-dire les routes de distribution rurales, la poste restante et les services de distribution suburbains.

Dans les régions urbaines, l'UDL correspond à une petite partie, aisément définie, d'une RTA, comme un côté d'îlot (côté de rue situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre de deux rues), un immeuble (de logements multiples ou de bureaux) ou encore une entreprise ou un organisation qui reçoit beaucoup de courrier par la poste.

Dans les régions nouvellement urbanisées, les codes postaux sont maintenant liés aux modules de boîte postale communautaire. Comme il est démontré dans l'exemple ci-dessous, le code postal d'un module de boîte postale communautaire peut s'appliquer des deux côtés de la rue aussi bien pour les nombres pairs que pour les nombres impairs et même dans des rues différentes situées dans un rayon de moins de 300 mètres du module de boîte postale communautaire.

CODE POSTAL	ADRESSE AVEC NUMÉRO PLUS PETIT	ADRESSE AVEC NUMÉRO PLUS ÉLEVÉ	NOM de RUE	TYPE de RUE	MUNICIPALITÉ
V3R 0E3	15737	15793	069	AVE	SURREY
V3R 0E3	15780	15780	069	AVE	SURREY
V3R 0E3	8636	8679	157A	ST	SURREY
V3R 0E3	8636	8694	157A	ST	SURREY
V3R 0E3	8629	8637	158	ST	SURREY
V3R 0E3	8626	8694	158	ST	SURREY



Au mois de janvier 1990, 1,332 codes de RTA étaient utilisés dans l'ensemble du pays. De ce nombre, 1,137 étaient des régions de tri d'acheminement offrant un service de distribution urbaine par rapport à 195 offrant un service de distribution rurale. On reconnaît les RTA rurales au "0" qui figure à la deuxième position du code de la RTA.

L'annexe B montre la structure hiérarchique des unités géostatistiques du recensement par laquelle les codes postaux sont liés au fichier de conversion du code postal.

Le nombre de codes postaux inscrits au fichier de conversion du code postal est le suivant:

	<u>Unique</u>	<u>Multiple</u>	<u>Total</u>
Nombre de codes postaux urbains inscrits sur le fichier	637,407	34,814	672,221
Nombre de codes postaux ruraux inscrits sur le fichier	1,681	24,379	26,061
Total des codes postaux	639,088	59,193	698,281

RAPPORT SUR LE LIEU GEOGRAPHIQUE DU CODE POSTAL

Codes postaux	Urbain			Ruraux		
	FPR	NONFPR	SUBTOTAL	FPR	NONFPR	SUBTOTAL
Code postaux en utilisation	500 170	153 290	653 460	1 672	23 715	25 387
Code postaux retirés	16 268	2 493	18 761	66	607	673
TOTAL	516 438	155 783	672 221	1 738	24 322	26 060

Sur les 698,281 codes postaux inscrits au fichier, 518,176 soit 74% se trouvent dans une subdivision de recensement situé dans un fichier principal de régions (FPR). Sur les 518,176 codes postaux situés dans une FPR, 433,071 soit 84% d'entre eux sont reliés à un centroïde de côté d'ilot; alors que les 16% restants soit 85,105 sont reliés à un centroïde de secteur de dénombrement.

On parle de codes postaux multiples quand un code postal chevauche deux ou plusieurs côtés d'ilot ou encore des SD. Le même code postal peut donc être utilisé à une ou plusieurs reprises pour fournir des renseignements géographiques différents (par exemple des centroïdes ZXY ou des codes SD différents). Le fichier contient actuellement 59,193 codes postaux multiples parmi lesquels 34,814 ou 59% sont des codes postaux urbains et 24,379 ou 41% sont des codes postaux ruraux.

Il est très fréquent de trouver dans le fichier de conversion du code postal, plusieurs codes postaux ruraux multiples (24,379 des 26,061 codes postaux ruraux sont multiples). La zone de service d'un code postal rural traverse souvent les limites de plusieurs secteurs de dénombrement reliant ainsi le même code postal rural à différents codes de SD. Le chiffre <<1>> dans la zone 25 indique le SD probable dans lequel un bureau de poste rural est situé.

Généralités

Statistique Canada se sert de la projection universelle transverse de Mercator (UTM) qui est un système international reconnu permettant d'indiquer l'emplacement d'un point sur le globe.

Ce système divise le globe en 16 zones verticales. Dans l'ensemble, 16 zones portant les numéros 7 à 22 couvrent, de l'ouest à l'est le compartiment continental du Canada. La largeur de chaque zone correspond à 6 degrés de longitude.

Dans le cadre de ce système, l'emplacement des points dans une zone est fondé sur deux distances calculées en mètres (X et Y) à partir des axes de la zone. Ces deux valeurs sont alors combinées à un numéro de zone pour établir une coordonnée unique pour chaque point du compartiment continental du Canada.

Pour favoriser l'extraction de données censitaires pour n'importe quel secteur désigné par un utilisateur, deux types de centroïdes sont utilisés, ce sont:

- (i) Centroïdes de secteur de dénombrement: Pour chaque secteur de dénombrement au Canada, un centroïde a été attribué manuellement pour représenter approximativement le centre de population du secteur de dénombrement. Le centroïde est identifié par les coordonnées ZXY et c'est à ce centroïde que toutes les données censitaires relatives à ce secteur de dénombrement sont reliées.
- (ii) Centroïdes de côté d'îlot: Dans la plupart des grands centres urbains du Canada (population de 50,000 habitants et plus) faisant partie du programme FPR, un centroïde est attribué à chaque côté d'îlot. Le centroïde de côté d'îlot est perpendiculaire au centre de la rue et représente un côté de rue situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre de deux rues ou traits physiques. Toutes les données censitaires relatives à un côté d'îlot sont reliées à un centroïde qui lui est attribué et qui est identifié par une coordonnée ZXY.

Tous les codes postaux inscrits au fichier sont reliés soit à un centroïde de côté d'îlot, soit à un centroïde de secteur de dénombrement. Les centroïdes de côté d'îlot se trouvent dans les régions couvertes par le programme FPR là où les renseignements sur les rues n'étaient pas disponibles au moment de la création du fichier ainsi que dans les régions qui ne sont pas couvertes par le programme FPR.

On a ajouté une nouvelle zone (zone 34) afin de déterminer si le centroïde montré est un centroïde FPR/Côté d'îlot, FPR/SD ou un centroïde non couvert par le programme FPR. Dans les régions couvertes par le programme FPR, les centroïdes de SD sont convertis en centroïdes de côtés d'îlot dès que les renseignements sur les rues deviennent disponibles sur le fichier FPR. Ces centroïdes de côtés d'îlot sont par la suite intégrés dans la prochaine version du FCCP. Au total, 85,105 codes postaux situés dans un FPR (soit 16% de l'ensemble des codes postaux) sont reliés à un centroïde de SD au lieu d'un centroïde de côtés d'îlot.

ZONE: 5 LATITUDE

Généralités

La latitude est la distance angulaire mesurée en degrés, d'un point situé du nord au sud par rapport à l'équateur.

Dans le système habituel de mesure angulaire, un cercle mesure 360 degré et un demi-cercle 180 degré. Par conséquent, il y a 180 degré de latitude d'un pôle à un autre. La portion du cercle de l'équateur à chacun des pôles est divisée en 90 degré et est numérotée 0 degré à partir de l'équateur. La numérotation se produit en degrés minutes et secondes jusqu'à 90 degré à chacun des pôles.

Dans le Fichier de conversion du code postal, les coordonnées de latitude sont exprimés en degrés décimaux, en lieu et place des minutes et des secondes. L'annexe C démontre la façon de convertir ces deux unités de mesure.

ZONE 6: LONGITUDE

Généralités

La longitude est la distance angulaire d'un point situé à l'est ou à l'ouest d'un méridien d'origine, et est mesurée en degrés. A partir du méridien d'origine, la position à l'est ou à l'ouest est représentée par la distance angulaire par rapport au cercle parallèle de la latitude. La distance en degrés de la longitude de chaque point situé à l'ouest diminue au fur et à mesure que la latitude est plus élevée pour finalement être réduite à zéro aux pôles.

Dans le Fichier de conversion du code postal, les coordonnées de longitude sont exprimés en degrés au lieu de minutes et de secondes. L'annexe C démontre la façon de convertir ces deux unités.

ZONE: 7 CODE DE LA PROVINCE ET DE LA REGION (PR)

Généralités

Cette zone montre la principale division politique du Canada. Il y a dix provinces et deux territoires. Le premier chiffre représente la région géographique du Canada dans laquelle la province ou le territoire est situé.

<u>Code</u>	<u>Région</u>	<u>Province</u>
10	Atlantique	Terre-Neuve
11	Atlantique	Ile-du-Prince-Edouard
12	Atlantique	Nouvelle-Ecosse
13	Atlantique	Nouveau-Brunswick
24	Québec	Québec
35	Ontario	Ontario

46	Prairies	Manitoba
47	Prairies	Saskatchewan
48	Prairies	Alberta
59	Colombie-Britannique	Colombie-Britannique
60	Territoires du Nord	Territoire du Yukon
61	Territoires du Nord	Territoires du Nord-Ouest

ZONE: 8 **CODE DE DIVISION DE RECENSEMENT (DR)**

Généralités

Cette zone représente les divisions de recensement. Ce terme générique désigne les comtés, les districts régionaux, les municipalités régionales et cinq autres types de régions géographiques formées de groupes de subdivisions de recensement. A Terre-Neuve, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, ce terme désigne des secteurs établis par Statistique Canada en collaboration avec les provinces et qui constituent des équivalents des comtés.

Voici la répartition des types de division de recensement par province et territoire:

Type de division de recensement	Province/Territoire
Division de recensement	Terre-Neuve, Manitoba Saskatchewan et Alberta Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario
District	Ontario
Municipalité de district	Ontario
Municipalité métropolitaine	Ontario
Région	Colombie-Britannique, Territoire du Yukon et Territoires du Nord-Ouest
District régional	Colombie-Britannique
Municipalité régionale	Ontario
Comtés regroupés	Ontario

Le recensement de 1986, reflète les limites municipales en vigueur au 1 janvier 1986.

Il faut noter que les parties de la ville de Flin Flon situées respectivement au Manitoba et en Saskatchewan, et celles de la ville de Lloydminster situées respectivement en Saskatchewan et en Alberta, ont été traitées comme des SDR distinctes.

Notez que les noms et les genres des subdivisions de recensement sont présentés à la zone 26 et 27 respectivement.

Au total, 93 des 6009 SDR du Canada au 1 janvier 1986 (1.5% de l'ensemble) ne possédaient pas un code postal propre, étant donné qu'elles n'étaient pas habitées au moment du recensement. Le tableau suivant identifie ces SDR selon leur genre. Veuillez noter que 71 de ces 93 SDR (soit 76% d'entre elles) sont des territoires non-organisés ruraux.

Qualité

L'annexe D identifient, selon leur genre, les subdivisions de recensement qui n'étaient pas liées à un code postal parce qu'elles n'étaient pas habitées au moment du recensement de 1986.

SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT NON RELIEE A UN CODE POSTAL
(PAR GENRE)

Province/Territoire	GENRE DE LA SUBDIVISION DE RECENSEMENT														NBR. DE SDR	POP. DE 1986			
	C	COM	CT	CJ	ID	P	R	RV	S-E	SET	SUN	SV	TF	UNO			VC	VK	VL
Terre-Neuve											5							5	0
Ile-du-Prince-Edouard																		0	0
Nouvelle-Ecosse																		0	0
Nouveau-Brunswick							1											1	0
Quebec						1								68				69	0
Ontario														2				2	0
Manitoba							1							1				2	0
Saskatchewan							1	2										3	0
Alberta					1													1	0
Colombie-Britannique							8		1									9	0
Territoire du Yukon									1									1	0
Territoires du Nord-Ouest																		0	0
Total					1	1	11	2	2		5			71				93	-
Population de 1986					0	0	0	0	0		0			0				-	0

GENRE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT:

C	- CITY - CITE	SET	- SETTLEMENT
COM	- COMMUNITY	SUN	- SUBDIVISION OF UNORGANIZED
CT	- CANTON (MUNICIPALITE DE)	SV	- SUMMER VILLAGE
CJ	- CANTONS UNIS (MUNICIPALITE DE)	TP	- TOWNSHIP
ID	- IMPROVEMENT DISTRICT	UNO	- UNORGANIZED
P	- PAROISSE (MUNICIPALITE DE)	VC	- VILLAGE CRI
R	- INDIAN RESERVE - RESERVE INDIENNE	VK	- VILLAGE NASKAPI
RV	- RESORT VILLAGE - NON ORGANISE	VL	- VILLAGE
S-E	- INDIAN SETTLEMENT - ETABLISSEMENT INDIEN		

ZONE: 10 CODE DE CIRCONSCRIPTION ELECTORALE FEDERALE (CEF) D'APRES L'ORDONNANCE DE REPRESENTATION DE 1976

Généralités

Cette zone désigne la division territoriale, établie par le Parlement du Canada, élisant un député à la Chambre des communes. Il y avait 282 CEF au Canada, conformément à l'Ordonnance de représentation de 1976 lors de la tenue du recensement de 1986. Cette ordonnance a été depuis remplacée par celle de 1987 (voir zone 32). Toutefois, cette zone a été maintenue pour fins de comparabilité historique.

Les limites de CEF peuvent recouper toutes les régions géographiques, à l'exception des provinces et des secteurs de dénombrement (SD). Les circonscriptions électorales fédérales ne sont pas les mêmes que les circonscriptions électorales provinciales.

Les circonscriptions électorales fédérales sont identifiées comme suit:

PR	CEF
XX	XXX - (X égal à un chiffre)
	Circonscription électorale fédérale
	Province ou territoire

Notez que les noms des CEF (d'après l'Ordonnance de représentation de 1976) sont présentés à la zone 29.

ZONE: 11 SECTEUR DE DENOMBREMENT (SD)

Généralités

Le SD désigne le secteur généralement dénombré par un recenseur. Le secteur de dénombrement constitue normalement la plus petite unité géographique du recensement et elle est l'unité de base de toutes les unités géostatistiques. Le secteur de dénombrement correspond à l'unité de base pour laquelle on peut obtenir des données de recensement. Le nombre de ménages dans un secteur de dénombrement peut varier de 125 (minimum) dans les régions rurales à 375 (maximum) dans les grandes régions urbaines. Les secteurs de dénombrement ne débordent jamais une unité géographique reconnue par le recensement.

Le secteur de dénombrement est identifié de façon distincte et concrète à l'aide du code de la province et de la CEF auxquels on ajoute le code à trois chiffres du SD, comme suit:

PR	CEF	SD
XX	XXX	XXX - (X égal à un chiffre)
		Secteur de dénombrement
		Circonscription électorale fédérale (d'après l'Ordonnance de représentation de 1976)
		Province ou territoire

Un total de 861 secteurs de dénombrement sur les 44,042 soit 2% ne sont pas reliés à un code postal. Car ces secteurs de dénombrement étaient inhabités lors de la tenue du recensement de 1986. Tous les SD habités sont maintenant reliés à un code postal.

ZONE: 12 CODE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT UNIFIEE (SRU)

Généralités

Cette zone représente une unité géostatistique créée par Statistique Canada et qui regroupe les subdivisions de recensement adjacentes.

La délimitation des subdivisions de recensement unifiées se fait sur la base des critères suivants:

- (1) toutes les subdivisions de recensement d'une superficie inférieure à 25 kilomètres carrés sont incluses dans une plus grande subdivision de recensement;
- (2) si une subdivision de recensement dont la superficie est supérieure à 25 kilomètres carrés est entourée d'une autre subdivision de recensement sur plus de la moitié de son périmètre, elle fait alors partie de la SRU formée par la subdivision de recensement environnante; sinon, elle constitue à elle seule une SRU;
- (3) une subdivision de recensement dont la population excède 100,000 habitants constitue une SRU à elle seule si elle est entourée de SDR rurales.

Les subdivisions de recensement unifiées sont identifiées comme suit:

PR	DR	SRU
XX	XX	XXX (égal à un chiffre)
		Subdivision de recensement unifiée
		Division de recensement
		Province ou Territoire

Généralités

Région métropolitaine de recensement (RMR)

Le concept général de région métropolitaine de recensement (RMR) s'applique à un noyau urbanisé très important ainsi qu'aux régions urbaines et rurales hautement intégrées à ce noyau sur le plan économique et social.

Le terme RMR désigne la principale zone du marché du travail d'une région urbaine (noyau urbanisé) comptant 100,000 habitants ou plus, d'après les chiffres de la population du recensement précédent. Lorsqu'une région devient une RMR, elle continue de faire partie du programme même si, ultérieurement, elle subit une baisse de population.

Quant aux zones des marchés du travail moins vastes des noyaux urbanisés comptant 10,000 habitants ou plus, elles font partie du programme des agglomérations de recensement (AR).

Chaque RMR est constituée d'une subdivision de recensement (SDR) ou plus répondant à au moins un des critères suivants:

- (1) la SDR se trouve entièrement ou en partie dans le noyau urbanisé;
- (2) au moins 50% de la population active occupée demeurant dans la SDR travaille dans le noyau urbanisé;
- (3) au moins 25% de la population active occupée travaillant dans la SDR demeure dans le noyau urbanisé.

Agglomération de recensement (AR)

Le concept général d'agglomération de recensement (AR) s'applique à un grand noyau urbanisé ainsi qu'aux régions urbaines et rurales hautement intégrées à ce noyau du point de vue économique et social.

Une AR se définit comme la principale zone du marché du travail d'une région urbaine (le noyau urbanisé) d'au moins 10,000 habitants, d'après les chiffres de la population du recensement précédent. Dès que la population du noyau urbanisé de l'AR atteint 100,000 habitants, toujours selon les chiffres du recensement précédent, celle-ci devient une région métropolitaine de recensement (RMR).

Chaque AR comprend une ou plusieurs subdivisions de recensement (SDR) répondant à au moins un des critères suivants:

- (1) la SDR est comprise entièrement ou en partie dans le noyau urbanisé;
- (2) au moins 50% de la population active occupée demeurant dans la SDR travaille dans le noyau urbanisé;
- (3) au moins 25% de la population active occupée travaillant dans la SDR demeure dans le noyau urbanisé.

ZONE: 14 CODE DE L'AGGLOMERATION DE RECENSEMENT PRIMAIRE (ARP)/REGION METROPOLITAINE DE RECENSEMENT PRIMAIRE (RMRP)

Généralités

Dans certaines parties du Canada, il existe des liens sociaux et économiques entre des RMR et des AR adjacentes. Dans ce cas, les RMR et les AR sont regroupées pour former une seule RMR ou AR unifiée. Le concept RMRP/ARP désigne une sous-région du marché du travail faisant partie d'une région métropolitaine de recensement (RMR) unifiée ou d'une agglomération de recensement (AR) unifiée.

Les RMR et les AR adjacentes sont regroupées en une seule RMR ou AR si le nombre total des personnes faisant la navette entre les deux représente au moins 35% de la population active demeurant dans la plus petite RMR ou AR. Une fois regroupées, les RMR ou AR d'origine deviennent des RMRP ou des ARP au sein de la RMR ou AR unifiée.

Notez que les noms des ARP et RMRP sont présentés dans la zone 31.

ZONE: 15 CODE DE SECTEURS DE RECENSEMENT (SR)/SECTEURS DE RECENSEMENT PROVINCIAUX (SRP)

Généralités

Secteurs de recensement (SR)

Le secteur de recensement est une petite unité géostatistique de recensement permanente établie dans les grands centres urbains avec l'aide de spécialistes locaux qui s'intéressent à la recherche en sciences sociales et en urbanisme. Les secteurs de recensement sont délimités et approuvés par Statistique Canada d'après les critères suivants:

- (1) des limites qui coïncident avec des lignes permanentes facilement reconnaissables sur le terrain;
- (2) le plus d'homogénéité possible du point de vue économique et social;
- (3) et, dans la mesure du possible, une forme compacte.

Toute région métropolitaine de recensement et toute agglomération de recensement dont la ville principale a une population de 50,000 habitants ou plus au recensement précédent, peut être incluse dans le programme de secteurs de recensement. Une fois qu'un centre urbain est intégré à ce programme, il continue d'en faire partie même si, ultérieurement, il subit une baisse de population.

Les limites des secteurs de recensement ne coïncident pas nécessairement avec celles des subdivisions de recensement, mais elles respectent les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ainsi que des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomération de recensement primaires qui les constituent.

Secteurs de recensement provinciaux (SRP)

Petites unités géostatistiques permanentes de recensement de type rural et (ou) urbain. Les SRP couvrent la partie du pays qui ne fait pas partie du programme des secteurs de recensement. La population des SRP varie généralement de 3,000 à 8,000 habitants, la moyenne devant être de préférence de 5,000 habitants. Dans la mesure du possible, leurs limites coïncident avec des caractéristiques physiques permanentes et (ou) avec des unités géographiques proposées par les provinces.

Notez que les noms des secteurs de recensement et des secteurs de recensement provinciaux sont présentés à la zone 16.

ZONE: 16 NOM DES SECTEURS DE RECENSEMENT/SECTEURS DE RECENSEMENT PROVINCIAUX

Généralités

Il s'agit du numéro officiel attribué par les responsables du recensement à chaque secteur de recensement et à chaque secteur de recensement provincial.

En général, les secteurs de recensement d'une RMR ou d'une AR sont désignés par un numéro à trois chiffres en ordre croissant. Lorsqu'un secteur de recensement est divisé en deux ou en plusieurs parties, le numéro à trois chiffres est suivi d'un point décimal et de deux autres chiffres représentant les divisions:

par exemple 309.01
 309.02

S'il n'y a pas de division, le secteur est présenté comme suit: <<309.00>>.

Les secteurs de recensement provinciaux sont désignés par un numéro à quatre chiffres en ordre croissant. Lorsque le SRP est divisé en deux ou en plusieurs parties, le numéro à quatre chiffres est suivi d'un point décimal et de deux facteurs. A l'origine, des SR étaient compris dans les SRP; toutefois, on a décidé de restreindre l'application des SRP aux secteurs ne faisant pas partie du programme de secteurs de recensement. En outre, des SRP ont été supprimés au fur et à mesure que s'étendaient les zones couvertes par les secteurs de recensement.

ZONE: 17 BUREAU REGIONAL DE STATISTIQUE CANADA

Généralités

Cette zone désigne les régions desservies par les bureaux régionaux de Statistique Canada. Elle renferme le code du bureau régional dans lequel le code postal est situé. Voir la Section 1 pour les liaisons du code postal avec les bureaux régionaux.

Généralités

Une région infraprovinciale (RI) est une unité formée par le regroupement de divisions de recensement entières.

Ces régions ont été créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces, en vue d'obtenir une unité géographique pouvant convenir à l'analyse de l'activité économique régionale.

Nombre de régions infraprovinciales par province/territoire

<u>Nom de la province</u>	<u>Nombre de RIP</u>	<u>Code de la RIP</u>
Terre-Neuve	4	00 à 3
Ile-du-Prince-Edouard	1	10
Nouvelle-Ecosse	5	20 à 24
Nouveau-Brunswick	5	30 à 34
Québec	10	40 à 49
Ontario	5	50 à 54
Manitoba	8	60 à 67
Saskatchewan	6	70 à 75
Alberta	8	80 à 87
Colombie-Britannique	9	90 à 98
Territoire du Yukon	1	11
Territoires du Nord-Ouest	<u>1</u>	12
TOTAL	63	

Les régions infraprovinciales sont identifiées comme suit:

- RI
- XX (X égal à un chiffre)
- |
- | Région infraprovinciale

ZONE: 19 **DATE DE CREATION D'UN CODE POSTAL**

Généralités

Il s'agit de la date de création et de l'enregistrement d'un code postal dans le FCCP. Il est présenté par l'année suivie du mois, par ex.: janv. 1988 devient 8801. On a attribué à tous les codes postaux créés avant avril 1983 le code 8304 quelle que soit la véritable date de création. Les codes postaux ajoutés après cette date sont identifiés au mois au cours duquel ils ont été ajoutés.

ZONE: 20 DATE DE RETRAIT D'UN CODE POSTAL

Généralités

La date ou l'on procède au retrait d'un code postal est indiquée sur le fichier de conversion du code postal. Cette date est présentée par l'année suivie du mois, par ex.: janv. 1988 devient 8801. La date de retrait apparaissant sur le fichier pour les codes postaux retirés du fichier avant avril 1983 est 8304 (voir également la zone 22).

ZONE: 21 INDICATEUR DE RMR/AR

Généralités

Le chiffre "2" indique que le code qui apparait dans la zone 13 est un code de AR.

Le chiffre "1" indique que le code apparaissant dans la zone 13 est un code de RMR.

Le "0" indique que le code apparaissant dans la zone 13 soit le "000" n'est pas relié ni à un code de RMR ni à un code de AR.

ZONE: 22 INDICATEUR DE RMRP/ARP

Généralités

Le chiffre "2" indique que le code apparaissant dans la zone 14 est un code d'ARP.

Le chiffre "1" indique que le code apparaissant dans la zone 14 est un code de RMRP.

Le chiffre "0" indique que le code apparaissant dans la zone 14 soit le "000" n'est pas relié ni à un code de RMRP ni à un code d'ARP.

ZONE: 23 DATE DE MISE A JOUR

Généralités

Cette zone indique la date la plus récente à laquelle un code postal inscrit sur le fichier de conversion du code postal a été mis à jour ou révisé. La date de mise à jour est présentée sous la forme suivante: l'année suivie du mois et du jour par ex.: 10 décembre 1989 devient 89 12 10.

Généralités

Les codes géographiques sont reliés aux renseignements sur les adresses pour les codes postaux fournis par la Société canadienne des postes.

Par conséquent, la destination finale du courrier peut être différente du point de ramassage. Dans les régions urbaines, plusieurs codes postaux sont associés à des casiers postaux. Ainsi, l'emplacement du bureau de poste est géocodé plutôt que l'adresse de la résidence de l'entreprise ou de l'établissement commercial du client qui loue un casier postal.

Le mode de livraison de la zone 24 indique le type de livraison du courrier.

Les codes postaux dont le code de mode de livraison est:

A (résidence privée incluant les suerboîtes), B (immeuble à logements multiples), E (immeuble à bureaux) ou G (gros destinataire de courrier), sont reliés aux adresses de la résidence ou de l'immeuble.

Les codes postaux dont le code de mode de livraison est:

H (route de distribution rurale), J (poste restante), K (groupe de casiers postaux), ou M (un casier postal), sont reliés aux bureaux de poste qui distribuent le courrier.

Les codes de mode de livraison:

R (divers), T (service de distribution suburbain et service de livraison) et X (service de livraison motorisée) sont rarement utilisés de nos jours par la Société canadienne des postes.

Le tableau suivant montre la répartition des codes postaux selon le mode de livraison.

"Répartition des codes postaux selon le mode de livraison"	
DMT	Nombre de codes postaux inscrits aux fichier
A	611,469
B	11,582
E	6,890
G	8,630
H	1,758
J	1,373
K	5,300
M	6,200
R	36
T	192
X	6
Z	19,434
*	25,391
TOTAL	698,281

* L'absence de mode de livraison (ML) représente un code postal rural. On reconnaît les codes postaux ruraux par le <<0>> qui figure à la deuxième position du code postal. Par contre si le code postal a été retiré le code de mode de livraison peut être un "Z".

ZONE: 25 EMBLACEMENT DE BUREAU DE POSTE EN MILIEU RURAL

Généralités

Le chiffre <<1>> désigne le secteur de dénombrement ou le bureau de poste rural est probablement situé. Etant donné que la zone de service d'un bureau de poste situé en milieu rural peut s'étendre au delà de plusieurs SD et traverser les limites de plusieurs SDR, on identifie le SD ou le centre de distribution d'un code postal rural est situé. L'adresse du bureau de poste rural est utilisée pour attribuer le véritable SD.

ZONE: 26 NOM DE LA SUBDIVISION DE RECENSEMENT

Généralités

Cette zone comprend le nom de la subdivision de recensement dans laquelle le code postal est situé.

ZONE: 27 GENRE DE SUBDIVISION DE RECENSEMENT

Généralités

Les subdivisions de recensement sont classées en divers genres dépendant de l'appellation adoptée par les autorités provinciales ou fédérales. A l'exception des territoires non organisés, des réserves indiennes et des établissements indiens, des <<hamlets>> dans les Territoires du Nord-Ouest et des <<settlements>> dans le Territoire du Yukon, le genre de subdivision de recensement indique son statut municipal.

ZONE: 28 NOM DE LA DIVISION DE RECENSEMENT

Généralités

Cette zone comprend le nom de la division de recensement dans laquelle le code postal est situé.

**ZONE: 29 NOM DE LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE FEDERALE
(D'APRES L'ORDONNANCE DE REPRESENTATION DE 1976)**

Généralités

Cette zone comprend le nom de la circonscription électorale fédérale, d'après l'Ordonnance de représentation de 1976 dans laquelle le code postal est situé.

ZONE: 30 NOM DE LA REGION METROPOLITAINE DE RECENSEMENT/OU DE L'AGGLOMERATION DE RECENSEMENT

Généralités

Lorsqu'il y a lieu, cette zone comprend le nom de la région métropolitaine de recensement ou de l'agglomération de recensement dans laquelle le code postal est situé. Si un code postal n'est pas situé dans un RMR ou une AR, cette zone demeure libre de toute inscription.

ZONE: 31 NOM DE LA REGION METROPOLITAINE DE RECENSEMENT PRIMAIRE OU DE L'AGGLOMERATION DE RECENSEMENT PRIMAIRE

Généralités

Lorsqu'il y a lieu, cette zone comprend le nom de la région métropolitaine de recensement primaire ou de l'agglomération de recensement primaire dans laquelle le code postal est situé. Si un code postal n'est pas situé dans une RMRP ou une ARP, cette zone demeure libre de toute inscription.

ZONE: 32 CODE DE LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE FEDERALE

Généralités

Cette zone est identique à la zone 10, mais, le nombre de circonscriptions électorales au Canada est actuellement de 295 selon l'ordonnance de représentation de 1987.

Qualité

Les circonscriptions électorales fédérales de 1987 furent feliées aux codes postaux en passant les coordonnées ZXY du fichier principal des régions et les centroïdes de secteurs de dénombrement à travers un point d'un polygone algorithmique qui assignait le code exact des CEF à un code postal. Si le centroïde tombe sur la limite d'une CEF, une décision tout a fait arbitraire était prise pour attribuer un code à la CEF.

ZONE: 33 NOM DE LA CIRCONSCRIPTION ELECTORALE FEDERALE

Généralités

Cette zone comprend le nom de la circonscription électorale fédérale, d'après l'Ordonnance de représentation de 1987, dans laquelle le code postal est situé.

ZONE: 34 REPERE DE CENTROIDE

Généralités

Cette zone permet de déterminer si un code postal inscrit au fichier possède un centroïde de côté d'îlot ou un centroïde de SD. Les centroïdes de côtés d'îlot se trouvent dans les régions couvertes par le FPR pour lesquelles des renseignements sur les rues étaient disponibles au moment de la création du fichier de conversion du code postal. Quant aux centroïdes de SD ils se trouvent dans les régions couvertes par le FPR mais pour lesquelles des renseignements sur les rues n'étaient pas disponibles au moment de la création du FCCP. Dans toutes les régions non couvertes par le FPR on ne trouve que des centroïdes de SD.

ZONE: 35 CHIFFRE DE POPULATION PAR SECTEUR DE DENOMBREMENT

Généralités

Cette zone contient la population totale non arrondie des SD du recensement de 1986 pour lesquels un code postal a été attribué. Le chiffre de population du SD est donc lié à chaque code postal pris individuellement, par conséquent le même chiffre de population est attribué à chaque code postal se trouvant à l'intérieur du SD. Cette zone n'est pas une zone de chiffre de population par code postal.

ZONE: 36 NOMBRE DE LOGEMENTS PRIVES OCCUPES PAR SD

Généralités

Cette zone permet d'identifier pour chaque SD, le nombre de logements privés occupés au recensement de 1986. Le nombre de logements privés occupés est lié à chaque code postal pris individuellement, ainsi le même nombre de logements privés occupés est attribué à chaque code postal situé à l'intérieur d'un SD. Cette zone n'est pas une zone de nombre de logements par code postal.

ZONE: 37 INDICATEUR URBAIN/RURAL

Généralités

Cette zone permet l'identification des régions urbaines et indique l'emplacement des SD dans les régions rurales. Les régions urbaines sont les régions bâties en continu ayant une concentration démographique qui au recensement précédent avait une population de 1000 habitants ou plus et une densité de population de 400 habitants au km².

Pour être considérée comme étant une zone bâtie en continu, la zone bâtie ne doit pas contenir d'espace libre sur une distance excédent 2 km.

Les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines et sont identifiées par le code suivant "0000".

Cette définition des régions urbaines et rurales peut ne pas correspondre à la définition utilisée par la société canadienne des postes pour établir une ligne de démarcation entre codes postaux ruraux et urbains.

SECTION 3: ENONCE DE LA QUALITE DES DONNEES POUR LE FICHER DE CONVERSION DU CODE POSTAL

1.0 INTRODUCTION

1.1 Définition du code postal (CP)

Le système canadien des codes postaux est un système de référence unique qui permet de repérer facilement un emplacement géographique. Les caractères alphanumériques sont disposés selon la forme ANA NAN, où <<A>> représente une lettre de l'alphabet et <<N>> un chiffre.

Les trois premiers caractères du code postal (ANA) correspondent à des régions précises et stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). La taille d'une RTA dépend du volume de services postaux requis. Ce volume est d'au moins cinq itinéraires de facteur pour une population d'environ 5,000 habitants, et d'au plus 25 itinéraires de facteur pour une population de 25,000 habitants. On peut repérer les RTA rurales, par la présence d'un <<0>> à la deuxième position du code de RTA.

Les trois derniers caractères du code postal (NAN) correspondent à une petite partie aisément définie à l'intérieur de la RTA urbaine. Ces régions sont connues sous le nom d'unité de distribution locale (UDL).

Dans les régions urbaines une UDL peut indiquer un ou plusieurs côtés d'ilot (un côté de rue situé entre deux intersections consécutives formées par la rencontre d'autres rues), un immeuble à logements multiples, un bureau ou une grande entreprise ou organisation qui reçoit beaucoup de courrier par la poste. Dans les régions rurales une UDL peut également correspondre au service d'un bureau de poste ou d'une succursale postale. Le dernier caractère d'une UDL rurale est numéroté de 1 à 9 représentant soit: une route de distribution rurale, un service de distribution suburbain, une zone de distribution motorisée, ou un emplacement des modules de boîte postale communautaire ou de kiosque qui fait partie d'une adresse postale. La figure montre une représentation graphique du code postal.

1.2 Description du fichier de conversion du code postal (FCCP)

La Division de la géographie de Statistique Canada crée et assure la mise à jour du FCCP. Il s'agit d'un fichier numérique qui permet d'établir un lien entre les codes postaux et les unités géographiques types pour lesquelles des données censitaires et d'autres types de données sont disponibles.

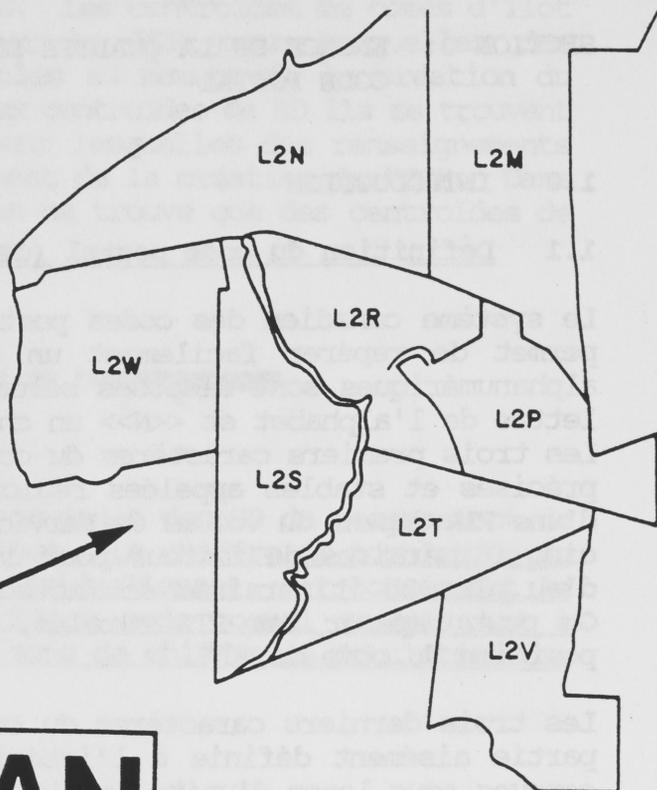
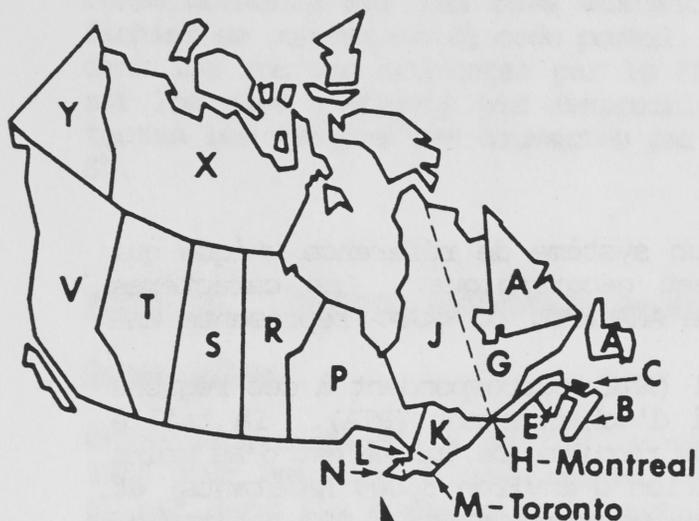
La plus récente version du FCCP, celle de Janvier 1990, relie au delà de 698,000 codes postaux à la classification géographique type et à d'autres unités géostatistiques du recensement de 1986 incluant les nouvelles circonscriptions électorales fédérales basées sur l'ordonnance de représentation de 1987.

FIGURE: 1

REPRESENTATION GRAPHIQUE DU CODE POSTAL

CARTE MONTRANT LES LIMITES DES REGIONS DE TRI'ACHEMINEMENT REPRESENTANT LES TROIS PREMIERS CARACTERES DE CODE POSTAL

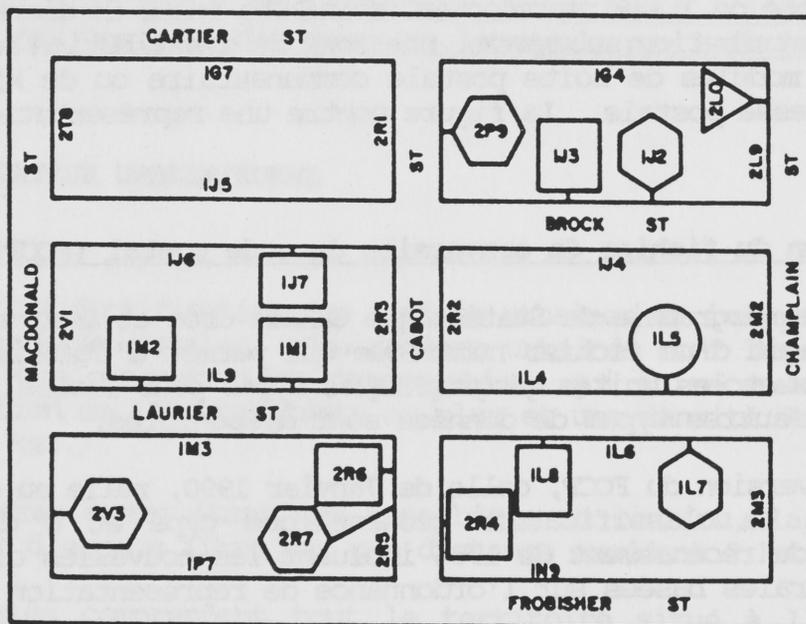
CARTE DU CANADA MONTRANT LA REPARTITION DU PREMIER CARACTERE DE CODE POSTAL



ANA

NAN

REGION URBAINE TYPIQUE MONTRANT COMMENT LES TROIS DERNIERS CARACTERES DU CODE POSTAL SONT REPARTIS



LEGENO

- GRAND IMMEUBLES A APPARTEMENTS
- IMMEUBLES COMMERCIAUX
- ⬡ GROS DESTINATAIRES DE COURRIER
- △ BUREAU DE POSTE AUXILIAIRES

1.3 But de la création du fichier de conversion du code postal

Au cours des années 1970, il y avait une forte demande pour des statistiques régionales. Pour produire des données par régions géographiques, différents types d'éléments d'adresses ont été examinés sur une base manuelle ou automatisés en vue de l'attribution d'un code géographique approprié.

Le processus d'attribution des codes géographiques a été très compliqué à cause de la grande variété des formats d'adresses sur les fichiers de données et par les nombreuses variations dans l'orthographe des noms de rues. Le remplacement de adresses par les codes postaux correspondants a ouvert la voie à une approche beaucoup plus simple favorisant ainsi le codage automatisé des données géographiques.

Le code postal a été incorporé à un nombre indéterminé de dossiers administratifs et d'entreprises commerciales à travers le pays. Les entreprises commerciales, les gouvernements municipaux, les institutions, etc. qui utilisent le fichier de conversion du code postal ont reconnu qu'ils ont à leur disposition une mine d'information leur permettant de délimiter et d'évaluer leur marché puis d'identifier les populations cibles.

Le FCCP peut ainsi être utilisé pour identifier des unités géostatistiques spécifiques dans lesquelles des codes postaux connus sont situés ou encore pour identifier les codes postaux situés à l'intérieur de certaines unités géostatistiques données. Lorsque utilisé en association avec les fichiers de données du recensement, le FCCP peut aider à l'identification des codes postaux ayant un profil socio-économique spécifique.

1.4 Eléments de mesure de la qualité des données

Pour le moment, aucune méthode n'est en place pour servir à l'évaluation de la qualité des données des produits géographiques numériques, même si un certain nombre de pays ont entrepris des travaux sur les normes de données (voir Conseil canadien des levés et de la cartographie, 1982; National Committee for Digital Cartographic Data Standards [NCDCCDS], 1985).

A la section 2 ci-après, la qualité des données contenues sur la version de janvier 1989 du FCCP est étudiée selon les cinq éléments types mis au point par le NCDCCDS (Moellering et al., 1987); dérivation, exactitude de localisation, enchaînement logique, intégralité et exactitude des attributs. La section 3.0 expose les limitations selon lesquelles les données géographiques doivent être utilisées.

1.5 Méthodologie de l'étude sur la qualité des données

La méthodologie utilisée est basée sur un échantillon géographique stratifié et porte sur des RMR/AR ainsi que des codes postaux urbains provenant de petits centres urbains situés à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR.

L'échantillon est constitué de 25 RMR, 5 grandes AR et 10 centre de plus petite taille. Un total de 6928 codes postaux ont été sélectionnés et ont été divisés en groupes. Le taux d'erreur estimé correspond au nombre total d'erreurs divisé par le nombre total de codes postaux sélectionnés. Un enregistrement de code postal est considéré comme étant erroné quand après révision la liaison géographique du code était considérée comme étant incorrecte sur le fichier et était subséquemment corrigé.

La dérivation standard était basée sur la différence dans les taux d'erreur parmi les groupes de codes postaux faisant partie de l'échantillon. Pour plus de renseignements (voir Cochran, page 66).

La méthodologie utilisée a été conçue de façon à fournir des estimations préliminaires pour chaque RMR ainsi que les AR et les petits centres urbains sélectionnés.

L'estimation fournit un taux d'erreur uniquement pour les codes postaux faisant partie de l'échantillon et non pour l'ensemble du fichier de conversion du code postal.

Des améliorations sont en train d'être apportées à la méthodologie de façon qu'elle puisse à l'avenir nous fournir une estimation des taux d'erreur pour l'ensemble du fichier.

2.0 QUALITE DE LA LIAISON CODE POSTAL/DONNEES GEOGRAPHIQUES

2.1 Dérivation

Cet élément comprend la description des documents de base d'où sont tirées les données, y compris les méthodes employées.

2.1.1 Documents de base utilisés pour la création du FCCP

Les codes postaux sont tirés du fichier principal des adresses et des codes postaux (FPACP) reçu chaque mois de la Société canadienne des postes.

Les centroïdes de côtés d'îlot (dans les coordonnées de la projection universelle transverse de Mercator) sont tirés du fichier principal de région (FPR) de Statistique Canada (voir le guide d'utilisation du fichier FPR pour plus de renseignements).

Les centroïdes de SD (dans les coordonnées de la projection universelle transverse de Mercator), ainsi que les codes et les noms géographiques sont tirés du fichier géographique sur bandes de Statistique Canada (voir le guide d'utilisation du fichier géographique sur bandes pour plus de renseignements).

Les coordonnées sur la latitude et la longitude sont tirées des coordonnées de la projection universelle transverse de Mercator, par l'utilisation d'une conversion algorithmique.

Les données administratives sont produites automatiquement par le système de mise à jour du FCCP (c'est-à-dire la date de mise à jour, la date de création et la date de retrait).

2.1.2 Liaison à la géographie du recensement

Le FCCP lie les codes postaux à la géographie du recensement par deux techniques différentes selon que le code postal se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur d'une région couverte par le fichier principal de région (FPR).

Régions FPR

Le fichier principal de région est un fichier lisible par machine qui représente le réseau des rues et leurs attributs (c.-à-d. les tranches d'adresses, les noms de rues, etc.) pour les grandes régions urbaines de plus de 50,000 habitants. Le centroïde de côté d'îlot est une caractéristique importante du fichier.

La couverture totale à l'heure actuelle englobe quelques 350 municipalités, et 60% de la population canadienne au recensement de 1986.

Les codes postaux et les attributs de rues qui leurs sont associés proviennent du fichier principal des adresses et des adresses et des codes postaux (FPACP) développé par la Société canadienne des postes. Environ 1,500 nouveaux codes postaux sont créés chaque mois.

Comme on peut le constater à la figure 2 ci-dessous, le lien entre le FPR et le FPACP se fait à travers les éléments communs aux deux fichiers: les identificateurs de province, le nom de la ville, le nom de la rue, le genre de rues, la direction des rues et les tranches d'adresses. L'identificateur de province, le code postal et le centroïde de côté d'îlot sont transférés dans le FCCP.

Lorsque le centroïde de côté d'îlot est relié au code postal, on détermine le code PROV CEF et SD le tout est combiné à la hiérarchie géographique complète pour créer le FCCP.

Le nature de la numérisation des rues inscrites au fichier de conversion du code postal fait qu'il se produit un retard d'environ un an entre le moment où la Société canadienne des postes introduit un nouveau code postal et celui où la rue associée à ce nouveau code obtient un centroïde de côté d'îlot dans le FPR. Il est toutefois possible de localiser de nouvelles rues avec des cartes à jour et d'autres documents, de référence, ce qui permet d'attribuer au FCP un code PROV CEF et SD.

Pour un total de 85,105 ou 16% des fichiers FPR, le code postal aura un centroïde de SD au lieu d'un centroïde de côté d'îlot. Les codes postaux sont retenus pour leur facilité d'identification, et sont reliés de nouveau au centroïde de côté d'îlot après que le FPR aura numérisé la nouvelle rue et lui aura calculé un centroïde de côté d'îlot. Les nouveaux centroïdes seront publiés dans une version subséquente du FCCP.

FIGURE 1

LIAISON FPR/FPACP

Fichier Principal des Adresses des Codes Postaux (FPACP)

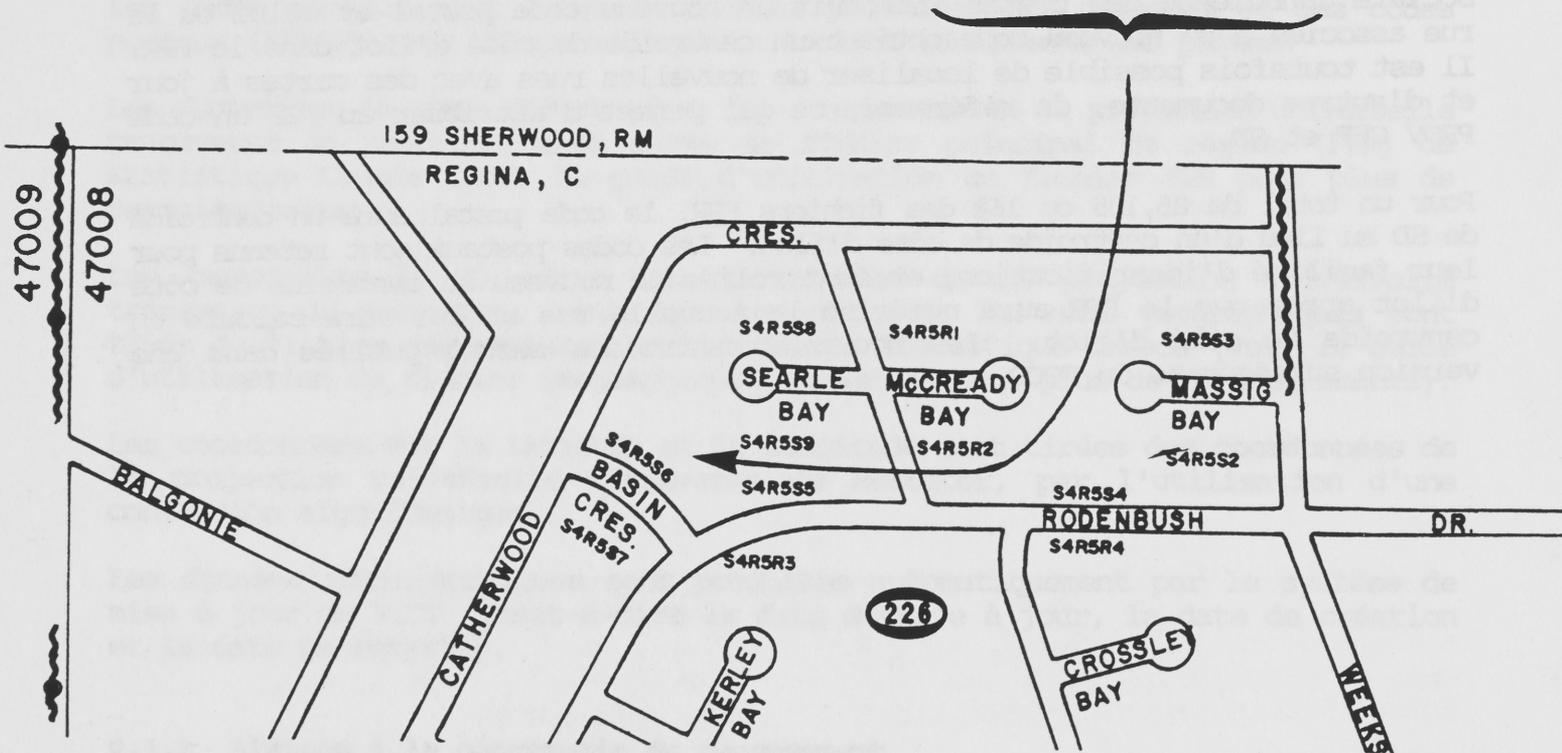
Prov.	Ville	Nom de la rue	Genre de rue	Direction de la rue	Tranche d'adresses	Code postal
Sask.	Regina	Basin	rue		7-19	S4R 5S6

Fichier Principal de Région (FPR)

Prov.	Ville	Nom de la rue	Genre de rue	Direction de la rue	Tranche d'adresses	Code postal	Centroïde de coté d'ilot		
Sask.	Regina	Basin	rue		3-19		Zone	X-UTM	Y-UTM
47	06027						13	527484	5593762

Portion Commune FPR/FCCP

Prov.	Ville	Nom de la rue	Genre de rue	Direction de la rue	Tranche d'adresses	Code postal	Centroïde de coté d'ilot		
Sask.	Regina					S4R 5S6	Zone	X-UTM	Y-UTM
47	06027						13	527484	5593762



2.1.3 Régions non couvertes par le FPR

Les régions non couvertes par le FPR comprennent les petites régions urbaines et les régions rurales situées à l'extérieur de la couverture du FPR.

Petites régions urbaines

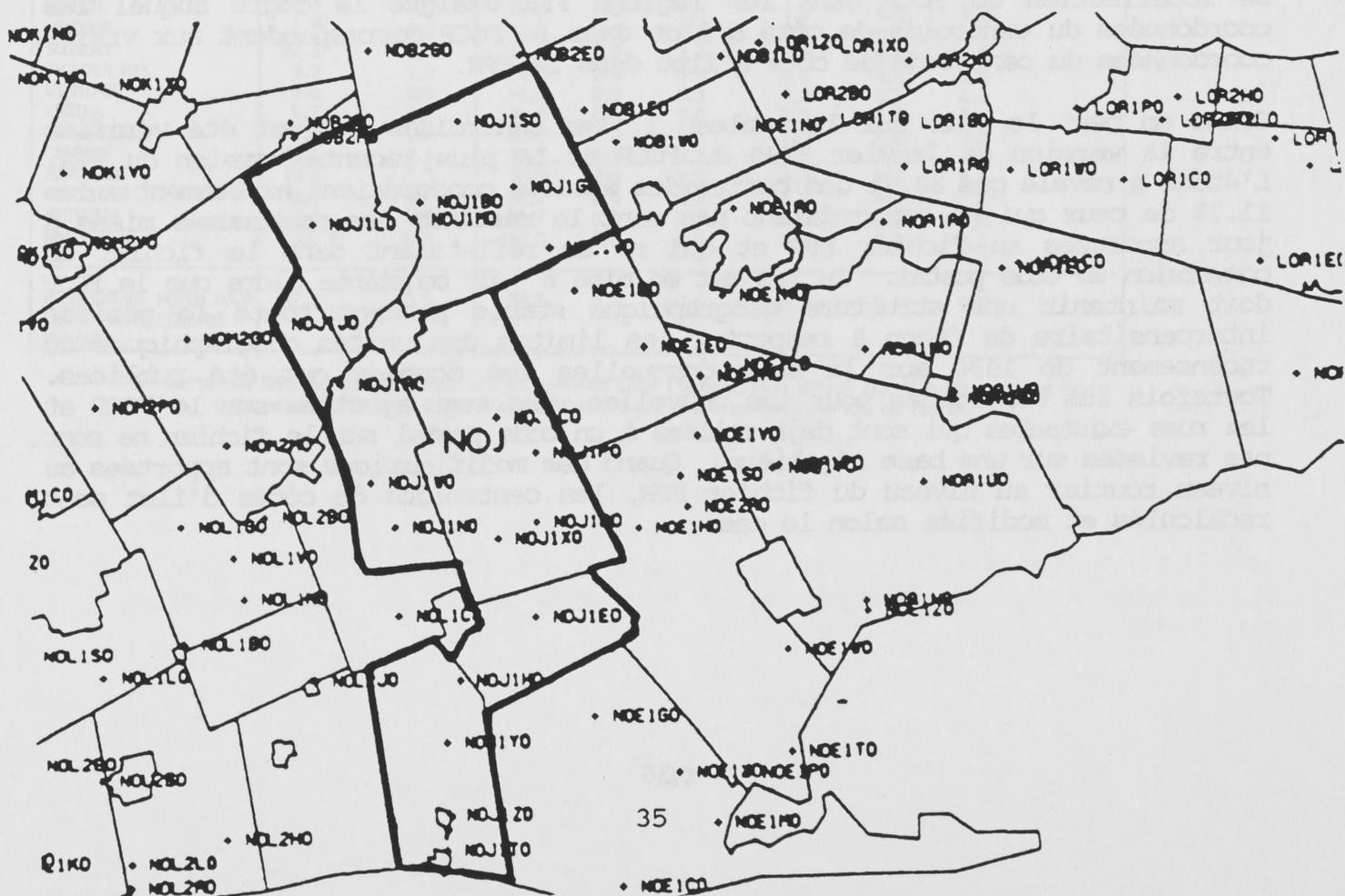
Les codes postaux dans les petites régions urbaines sont reliés aux centroïdes de SD par l'utilisation des renseignements sur les rues fournis par la Société canadienne des postes ainsi que les différents types de cartes pour déterminer l'emplacement d'une rue à l'intérieur d'un secteur de recensement. Le centroïde de SD est moins précis que le centroïde de côté d'îlot dans l'identification de l'emplacement spécifique d'une rue.

Régions rurales

Un code postal rural dénote une zone de service (la zone desservie par un itinéraire rural à partir d'un bureau de poste ou d'une succursale postale). Pour cette raison, elle peut traverser les limites de plusieurs unités géographiques telles (les SD et les SDR). Les questionnaires des recensements de 1981 et de 1986 ont été utilisés afin d'aider à déterminer les zones desservies par un code postal rural.

Les codes postaux provenant des questionnaires 2B du recensement (1/5 de l'échantillon) ont été reliés à un centroïde de SD et à la zone approximative de service de la RTA rurale, comme on le voit dans l'exemple suivant.

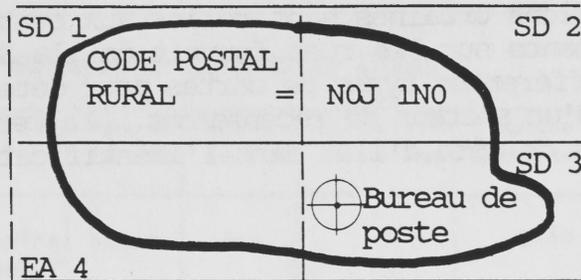
FIGURE 3
LIMITE DE SERVICE D'UNE RTA RURALE



Afin de répondre aux besoins de certains utilisateurs, la zone 25 - Emplacement de bureau de poste rural permet de repérer le SD ou le centre de distribution (le bureau de poste, ou la succursale postale) est probablement situé. Pour y parvenir on a procédé de la façon suivante:

FIGURE 4
ATTRIBUTION D'INDICATEUR DE CODES POSTAUX RURAUX

Ex.



Le SD a été identifié comme étant celui qui soit lié au code postal NOJ 1N0 puisque le bureau de poste est situé dans ce secteur et ce malgré que ce code postal rural chevauche 3 autres SD.

Statistics Canada a travaillé en étroite collaboration avec la société Canadienne des postes dans le processus de vérification de localisation des bureaux de poste en milieu rural. Le choix effectué dans la zone 25 est tout à fait logique, ou qu'il est basé sur les plus récentes informations obtenues de la société Canadienne des postes. Ainsi, les codes postaux ruraux n'ont pas été sélectionnés uniquement sur la base de l'exactitude de leur lieu avec les SD.

2.2 Exactitude de localisation

Régions FPR

Dans les régions FPR, chaque code postal est lié aux coordonnées de tous les centroïdes de côtés d'îlot correspondants contenue dans le FPR. L'exactitude de localisation du FCCP dans les régions FPR désigne le degré auquel les coordonnées du centroïde de côté d'îlot dans le FCCP correspondent aux vraies coordonnées du centroïde de côté d'îlot dans le FPR.

Comme on peut le voir sur le tableau 1, les centroïdes ZXY ont été vérifiés entre la version de Janvier 1990 du FCCP et la plus récente version du FPR. L'étude a révélé que 88.3% des centroïdes étudiés concordaient exactement. Les 11.7% de ceux qui ne concordaient pas sont le résultat des nombreuses mises à jour apportées au fichier FPR et qui ne se reflétaient dans le fichier de conversion du code postal. Le FPR est en mise à jour constante alors que le FCCP doit maintenir une structure géographique stable pendant toute la période intercensitaire de façon à respecter les limites des unités géographiques du recensement de 1986 sur la base desquelles les données ont été publiées. Toutefois les centroïdes pour les nouvelles rues sont ajoutées sur le FCCP et les rues existantes qui sont déjà reliées à un code postal sur le fichier ne sont pas révisées sur une base régulière. Quand des modifications sont apportées au niveau routier au niveau du fichier FPR, les centroïdes de côtés d'îlot sont recalculés et modifiés selon le cas.

Le tableau 1 montre également la distance en mètres séparant les centroïdes ZXY sélectionnés sur le FCCP des centroïdes ZXY provenant de la plus récente version à jour du FPR. Les enregistrements de RMR/AR sélectionnés ont révélé que 9.7% des centroïdes de côté d'ilot présentent des changements supérieur à plus de 20 mètres de distance entre le vieux centroïde et la localisation du centroïde révisé. Ceci est probablement dû à des erreurs de codage au niveau des coordonnées UTM ou des changements apportés aux centroïdes de côtés d'ilot situés dans les régions FPR en expansion. Un rapport sur les centroïdes séparés par des distances supérieur à plus de 20 mètres est disponible sur demande.

TABLEAU 1

TALX D'ERREURS ET ECART TYPE EN POURCENTAGE AU NIVEAU DES COUPLAGES ZXY POUR LES RMR ET CERTAINES AR - FCCP DE JANVIER 1990

BLOC DE DISTANCE (METRES) ENTRE ZXY AVEC UNE COORDONNEE DIFFERENTE POUR LE FCCP ET LE FICHIER DE LA REGION MIS A JOUR

RMR/AR	TALX D'ERREUR (%)	ECART TYPE	POURCENTAGE DE ZXY AVEC COORDONNEE DIFFERENTE SELON LE BLOC DE DISTANCE EN METRES					
	ZXY	ZXY	0	0-5	5-10	10-15	15-20	20+
ST. JOHN'S	9.6	3.1	90.4	0.0	0.0	1.1	0.0	8.5
CHARLOTTETOWN	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
HALIFAX	6.0	4.0	94.0	0.0	1.0	0.0	0.0	5.0
SYDNEY	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
MONCTON	9.2	3.0	90.8	0.0	0.0	0.0	1.0	8.2
SAINT JOHN	18.2	4.7	83.1	0.7	0.0	0.0	0.7	15.5
CHICOUTIMI-JONQUIERE	19.4	3.0	80.6	1.0	1.0	0.0	0.0	17.4
VILLE DE QUEBEC	15.6	1.7	85.3	1.6	1.3	0.8	0.5	10.5
SHERBROOKE	7.2	3.1	93.7	0.0	0.0	1.0	0.0	5.3
TROIS-RIVIERES	30.2	5.2	71.3	2.1	2.1	0.0	0.0	24.5
MONTREAL	12.4	1.2	87.6	0.9	0.6	0.8	0.2	9.9
OTTAWA-HULL	21.4	3.6	78.8	1.8	1.8	0.5	0.8	16.3
OSHAWA	8.2	0.1	91.7	0.0	0.0	0.0	1.0	7.3
TORONTO	10.9	1.2	89.4	0.1	0.4	0.3	0.0	9.8
HAMILTON	10.0	2.0	90.1	2.0	1.0	0.0	0.0	6.9
ST. CATHARINES-NIAGARA	28.6	6.1	72.1	0.0	1.0	1.0	1.0	24.9
KITCHENER	6.2	2.0	94.8	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2
BRANTFORD	18.2	2.2	82.6	0.0	1.0	1.0	0.0	15.4
LONDON	9.2	1.0	90.8	0.0	2.0	1.0	1.0	5.2
WINDSOR	4.1	0.0	95.9	0.0	0.0	0.0	0.0	4.1
SUDBURY	22.3	1.0	77.7	0.0	2.1	0.0	6.4	13.8
THUNDER BAY	9.2	1.0	90.8	0.0	0.0	0.0	0.0	9.2
WINNIPEG	5.8	0.9	94.2	0.0	0.3	0.3	0.3	4.9
REGINA	5.1	2.1	94.8	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2
SASKATOON	9.4	5.2	90.6	1.0	4.2	1.0	1.0	2.2
CALGARY	10.1	2.1	92.8	0.0	0.3	0.0	0.5	6.4
EDMONTON	10.0	1.3	90.9	0.3	0.0	0.0	0.3	8.5
VANCOUVER	18.5	1.1	82.2	2.4	0.2	0.2	0.0	15.0
VICTORIA	9.8	1.0	90.7	0.0	0.5	0.0	0.0	8.8
WHITEHORSE	0.0 *	0.0	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
POURCENTAGE MOYEN POUR LES ECHANTILLONS DE RMR/AR	12.2	0.5	88.3	0.7	0.6	0.3	0.4	9.7

* Pour certaines RMR/AR, aucune erreur n'a été relevée dans l'échantillon choisi aux fins du contrôle de la qualité. Cela ne signifie pas, toutefois, qu'il n'y a pas d'erreur dans les RMR ou les AR.

Régions hors FPR

L'exactitude de localisation du FCCP dans les régions hors FPR désigne le degré auquel les coordonnées du centroïde de SD dans le FCCP correspondent aux coordonnées du centroïde de SD dans le fichier géographique sur bandes de Statistique Canada.

Puisque l'attribution des centroïdes de SD à partir du fichier géographique principale est un processus automatique il ne devrait pas y avoir d'erreur si le code postal a été attribué au véritable SD en FPR.

2.3 Enchaînement logique

Les enregistrements multiples sont chose courante sur le fichier, particulièrement pour les régions rurales, car les codes postaux ne respectent pas toujours les limites des unités géographiques du recensement. Ceci est attribuable au fait que les codes postaux chevauchent les limites des secteurs de dénombrement et des autres unités géostatistiques plus grandes. Quand un cas de chevauchement se produit, un même code postal peut être répété à deux ou plusieurs reprises avec des renseignements géographiques différents (c.-à-d. des centroïdes ZXY ou des codes SD différents).

Inversement, différents codes postaux peuvent avoir le même centroïde ZXY, si le code postal se trouve en milieu rural ou si les segments de rues sont rapprochés dans les régions urbaines.

2.4 Intégralité

L'intégralité, dans le cadre du FCCP, c'est le degré auquel:

- a) tous les codes du fichier principal des adresses et des codes postaux (FPACP) de janvier 1989 sont intégrés au FCCP;
- b) tous les codes géographiques tirés du recensement de 1986 sont reliés à un code postal.

La version de janvier 1990 du FPACP de la Société canadienne des postes contenait 691,102 enregistrements de codes postaux. Le FCCP assure la liaison de tous ces codes postaux valides et tient également à jour un inventaire cumulatif des codes postaux périmés qui avaient été antérieurement reliés aux versions précédentes du fichier.

La version de janvier 1990 relie les codes postaux à tous les SD qui étaient habités lors de la tenue du recensement de 1986.

En tout, 93 SDR ne sont pas reliées au fichier parce qu'elles étaient inhabitées lors de la tenue du recensement de 1986. Ces SDR sont pour la plupart des réserves indiennes, des petites subdivisions de recensement ou des territoires non organisés.

Une liste de ces SDR selon leur genre, apparaît à l'annexe D. Une liste des SD non habités et qui ne sont pas reliés à un code postal est également disponible sur demande.

TABLEAU 2

REPARTITION DES ENREGISTREMENTS MULTIPLES DANS LE FCCP DE JANVIER 1990

NOMBRE DE FOIS QU'APPARAÎT UN CODE POSTAL	NOMBRE DE CODES POSTAUX URBAINS	NOMBRE DE CODES POSTAUX RURAUX	TOTAL	NOMBRE
1	637407	1681	639088 X	1 = 639088
2	13909	1208	15117 X	2 = 30234
3	1527	893	2420 X	3 = 7260
4	244	641	940 X	4 = 3760
5	87	472	559 X	5 = 2795
6	42	380	422 X	6 = 2532
7	27	274	301 X	7 = 2107
8	21	181	202 X	8 = 1616
9	3	137	140 X	9 = 1260
10	4	92	96 X	10 = 960
11	2	82	84 X	11 = 924
12	3	56	59 X	12 = 708
13	-	51	51 X	13 = 663
14	1	46	47 X	14 = 658
15	-	37	37 X	15 = 555
16	1	16	17 X	16 = 272
17	-	19	19 X	17 = 323
18	-	18	18 X	18 = 324
19	-	15	15 X	19 = 285
20	1	16	17 X	20 = 340
Plus de 20	-	61	<u>varies</u>	1617
			TOTAL	698281

2.5 Précision des attributs

L'exactitude des attributs désigne la qualité des renseignements reliés à chaque code postal.

Un échantillon de 6,928 enregistrement de codes postaux urbains ont été extraits de la version de janvier 1990 du FCCP. Des échantillons ont été sélectionnés parmi les RMR et certaines AR au Canada représentant les régions comprises dans le FPR, de même que parmi les petites régions urbaines qui représentaient les régions hors FPR à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR; les codes postaux ruraux n'ont pas été échantillonnés. Le couplage géographique de ces enregistrements de codes postaux a été examiné en fonction de cartes récentes et des FPR actuels.

On considère qu'un enregistrement de code postal présente une erreur de couplage si un code différent lui a été attribué et jugé correct, en fonction du couplage initial exécuté au fichier.

Le tableau 3 donne le taux d'erreur et l'écart type pour certaines unités géographiques parmi les RMR et certaines AR au Canada. Les enregistrements-échantillon liés aux SD ont affiché un taux d'erreur moyen de 4.2% et un écart type de 0.2%. L'écart type permet de mesurer la variation individuelle par rapport à la moyenne. En d'autres termes, 95% du temps (95 fois sur 100), l'intervalle de confiance présentera un réel taux d'erreur. L'intervalle de confiance correspond aux valeurs entre le taux d'erreur moyen - 2 fois l'écart type et le taux d'erreur moyen + 2 fois l'écart type. Donc, si le taux d'erreur moyen de l'échantillon est de 4.2% et l'écart type, de 0.2%, l'intervalle de confiance est de 3.8% à 4.6%.

Bien que le taux d'erreur moyen lié aux SD des RMR/AR a été établi dans l'échantillon, il est important de noter qu'au sein d'une hiérarchie d'unités géographiques, un couplage incorrect au niveau des SD peut néanmoins produire l'agrégation au niveau d'une subdivision de recensement valable (SDR) ou aux niveaux supérieurs d'autres unités géographiques du recensement de 1986.

Le tableau 3 montre également que le taux d'erreur est réduit considérablement pour les niveaux supérieurs de la hiérarchie des unités géographiques. Les unités choisies parmi les circonscriptions électorales fédérales (CEF), les secteurs de recensement (SR) et les subdivisions de recensement (SDR) sont fournies pour les RMR et certaines AR. Au niveau des RMR/AR, le taux d'erreur moyen pour le couplage des codes postaux à ces niveaux de la hiérarchie des unités géographiques est le suivant:

CEF	0.4%
SDR	0.2%
SR	1.7%

TABLEAU 3

TALX D'ERREURS ESTIMATIFS ET ECART TYPE POUR CERTAINES HIERARCHIES D'UNITES GEOGRAPHIQUES AU SEIN DE RMR/AR

RMR/AR	ECHANTILLON	CEF		SDR		SR		SD	
		TALX D'ERREUR	ECART TYPE						
ST. JOHN'S	94	1.1	1.0	0.0	0.0	1.1	1.0	2.1	0.0
CHARLOTTETOWN	97	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	3.1	1.0
HALIFAX	100	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	5.0
SYDNEY	100	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	3.0	1.0
MONCTON	98	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0	2.0
SAINT JOHN	138	0.0	0.0	0.0	0.0	2.2	0.0	2.9	0.7
CHICOUTIMI-JONQUIERE	98	1.0	1.0	2.0	2.0	3.1	3.0	6.1	2.0
VILLE DE QUEBEC	384	0.2	0.2	0.3	0.3	1.8	0.6	4.4	1.1
SHERBROOKE	97	1.0	1.0	2.1	0.0	2.1	0.0	3.1	1.0
TROIS-RIVIERES	96	0.0	0.0	1.0	1.0	1.0	1.0	7.3	3.1
MONTREAL	777	0.1	0.1	0.4	0.2	1.0	0.4	4.1	0.8
OTTAWA-HULL	388	0.3	0.3	0.0	0.0	1.3	0.5	2.6	0.7
OSHAWA	97	0.0	0.0	0.0	0.0	2.1	2.1	3.1	1.0
TORONTO	716	0.1	0.1	0.1	0.1	2.1	0.4	4.7	0.6
HAMILTON	100	2.0	0.0	1.0	1.0	2.0	0.0	3.0	1.0
ST. CATHARINES-NIAGARA	98	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	1.0	1.0
KITCHENER	97	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	2.1	2.1
BRANTFORD	99	0.0	0.0	2.0	0.0	3.0	1.0	3.0	1.0
LONDON	98	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.1	1.0
WINDSOR	98	2.0	2.0	2.0	2.0	3.0	3.0	3.1	3.0
SUDBURY	94	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.1	2.1
THUNDER BAY	98	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0 *	0.0
WINNIPEG	379	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	2.6	0.3
REGINA	195	0.0	0.0	0.5	0.5	2.6	1.0	3.6	0.5
SASKATOON	96	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0 *	0.0
CALGARY	388	2.8	1.3	0.0	0.0	5.1	2.1	7.5	2.4
EDMONTON	380	0.0	0.0	0.0	0.0	1.6	0.5	3.9	0.6
VANCOUVER	585	0.3	0.2	0.5	0.3	2.2	0.6	6.1	0.9
VICTORIA	194	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	4.6	1.5
WHITEHORSE	105	0.0	0.0	0.0	0.0	2.9	0.9	16.2	2.8
TOTAL - ECHANTILLON	6384								
POURCENTAGE MOYEN POUR LES ECHANTILLONS DE RMR/AR		0.4	0.1	0.2	0.1	1.7	0.1	4.2	0.2

* Pour certaines RMR/AR, aucune erreur n'a été relevée dans l'échantillon choisi aux fins du contrôle de la qualité. Cela signifie pas, toutefois, qu'il n'y a pas d'erreur dans les RMR ou les AR.

TABLEAU 4

TALX D'ERREUR ET ECART TYPE EN POURCENTAGE TOTAL POUR CERTAINES HIERARCHIES D'UNITES GEOGRAPHIQUES OU PETITES REGIONS URBAINES

PROVINCES	ECHANTILLON	CEF		SDR		SR		SD	
		TALX D'ERREUR	ECART TYPE						
NEWFOUNDLAND	37	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.4	4.9
NOVA SCOTIA	69	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.8	5.6
NEW BRUNSWICK	65	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.5	1.6
QUEBEC	70	0.0	0.0	1.4	1.5	1.4	1.5	8.6	3.3
ONTARIO	72	0.0	0.0	1.4	1.3	2.8	2.6	5.5	2.5
MANITOBA	38	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.3	4.8
SASKATCHEWAN	24	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ALBERTA	25	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.0	0.3
BRITISH COLUMBIA	53	0.0	0.0	0.0	0.0	1.9	1.9	7.5	3.8
NORTHWEST TERRITORIES	91	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3	1.0	8.8	3.8
TOTAL SAMPLE	544								
AVERAGE PERCENT FROM QMA/CA SAMPLES		0.0 (1)	0.0	0.4	0.3	1.3	0.4	6.1	0.8

(1) Dans certaines provinces, aucune erreur n'a été relevée aux fins du contrôle de la qualité. Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'erreurs de couplage dans les petites régions urbaines observées.

Le tableau 4 donne les taux d'erreur et l'écart type pour les petites régions urbaines. Comme le montre l'échantillon provincial, le taux d'erreur moyen de 6.1% lié aux SD est plus élevé dans les petites régions urbaines. Cela est attribuable au manque de cartes récentes ou à la piètre qualité de certaines des cartes utilisées pour attribuer les codes postaux aux secteurs de dénombrement correspondants. Cependant, le taux d'erreur est réduit aux niveaux supérieurs de la hiérarchie des unités géographiques.

Il faut poursuivre la recherche méthodologique pour cet énoncé sur la qualité des données, car les études démontrent qu'un échantillon plus étendu peut être choisi pour améliorer les estimations.

3.0 MODE D'EMPLOI

Avant tout, le FCCP est un outil de référence géographique qui peut faciliter la collecte, le rassemblement, la diffusion et l'analyse des données socio-économiques.

Le FCCP permet d'identifier automatiquement les unités géostatistiques dans lesquelles se trouvent des codes postaux connus. De même, si on sait quelle unité géostatistique est visée, on peut recourir au fichier de conversion pour identifier les codes postaux compris dans cette unité.

Les outils informatiques sophistiqués dont nous disposons aujourd'hui permettent de surveiller les changements sociaux, économiques et physiques. Le FCCP constitue une approche différente et originale à l'analyse des données.

Le FCCP est un système de référence de données spatiales qui permet la manipulation, l'extraction et l'analyse, au micro-niveau, de grandes quantités de données géographiques.

Grâce à l'avancement du SIG, on peut obtenir automatiquement la référence géographique d'une abondance de données tirées de dossiers administratifs et de bases de données du recensement au moyen du code postal. Les données peuvent être présentées sous forme d'agrégats, de tableaux croisés ou de grilles affichant des données socio-économique et socio-démographiques spatiales, à partir d'un code postal à six caractères constituant le lien principal.

Lorsqu'il sert d'outil d'appariement, le code postal garantit la confidentialité des noms ou adresses précises, et offre, en même temps, un meilleur niveau d'agrégation.

Le FCCP est un fichier idéal pour tout SIG car il offre la possibilité d'analyser à la fois des données spatiales et des attributs.

Le code postal est un releveur de coordonnées précis pour les régions urbaines en raison de son lien avec des coordonnées représentatives (par ex. latitude, longitude, UTM). Grâce à son lien avec les unités géostatistiques du recensement de 1986, les attributs provenant des données de recensement et d'autres dossiers administratifs peuvent être rassemblés, manipulés et analysés.

4.0 RESTRICTIONS

Vu l'écart de 11.7% entre les centroïdes du FPR et du FCCP (tel qu'indiqué à la Section 2.2), les utilisateurs doivent être prudents face aux vastes applications de cartographie par ordinateur lorsqu'ils utilisent le FCCP en conjonction avec une base de FPR. L'appariement des centroïdes du FPR et du FCCP peut également poser des difficultés.

Le FCCP contient des enregistrements multiples (par ex. un code postal correspondant à de nombreux codes géographiques, ou nombre de codes postaux correspondant à un code géographique).

En l'absence de poids dans le fichier, l'utilisateur peut avoir de la difficulté à attribuer une valeur relative à chaque lien de codes postaux.

Lorsqu'ils appartiennent le FCCP avec d'autres fichiers (FPR, FGB, dossiers administratifs), les utilisateurs devraient savoir que ces enregistrements multiples peuvent poser un problème face aux méthodes d'appariement.

Les utilisateurs sont priés de noter que les livraisons et les prises du courrier sur des routes rurales influent sur la façon d'interpréter le lien entre le lieu de résidence d'une personne et l'endroit où se situe le code postal rural. Il est difficile, sinon impossible, de déterminer le lieu de résidence d'une personne à partir de son code postal rural, car le service rural chevauche de nombreuses limites géographiques de leur emplacement, on ne peut utiliser les codes postaux ruraux de la même façon que les codes postaux urbains.

Les codes postaux urbains liés à type de mode de livraison K (groupe de boîtes postales) ne peuvent être utilisés pour obtenir la référence géographique d'une rue car le code postal se trouve dans un bureau de poste. Les personnes qui louent une boîte postale ne résident habituellement pas dans le même SD où se situe le bureau de poste.

Avec l'introduction de la boîte postale communautaire, on a élargi le territoire que couvre le code postal. Auparavant, le code postal correspondait à un côté de rue. Dans les nouveaux lotissements, le code postal pour la boîte communautaire peut désormais représenter les numéros pairs et impairs d'une rue et différentes rues dans un rayon de 300 mètres de la boîte postale communautaire. On retrouve donc des enregistrements doubles dans le fichier, ce qui peut créer une certaine confusion chez les utilisateurs car l'information liée aux rues n'est pas saisie dans le FCCP.

Cependant, tel qu'il est indiqué à la Section 3.0, le FCCP permet d'exécuter une variété d'applications.

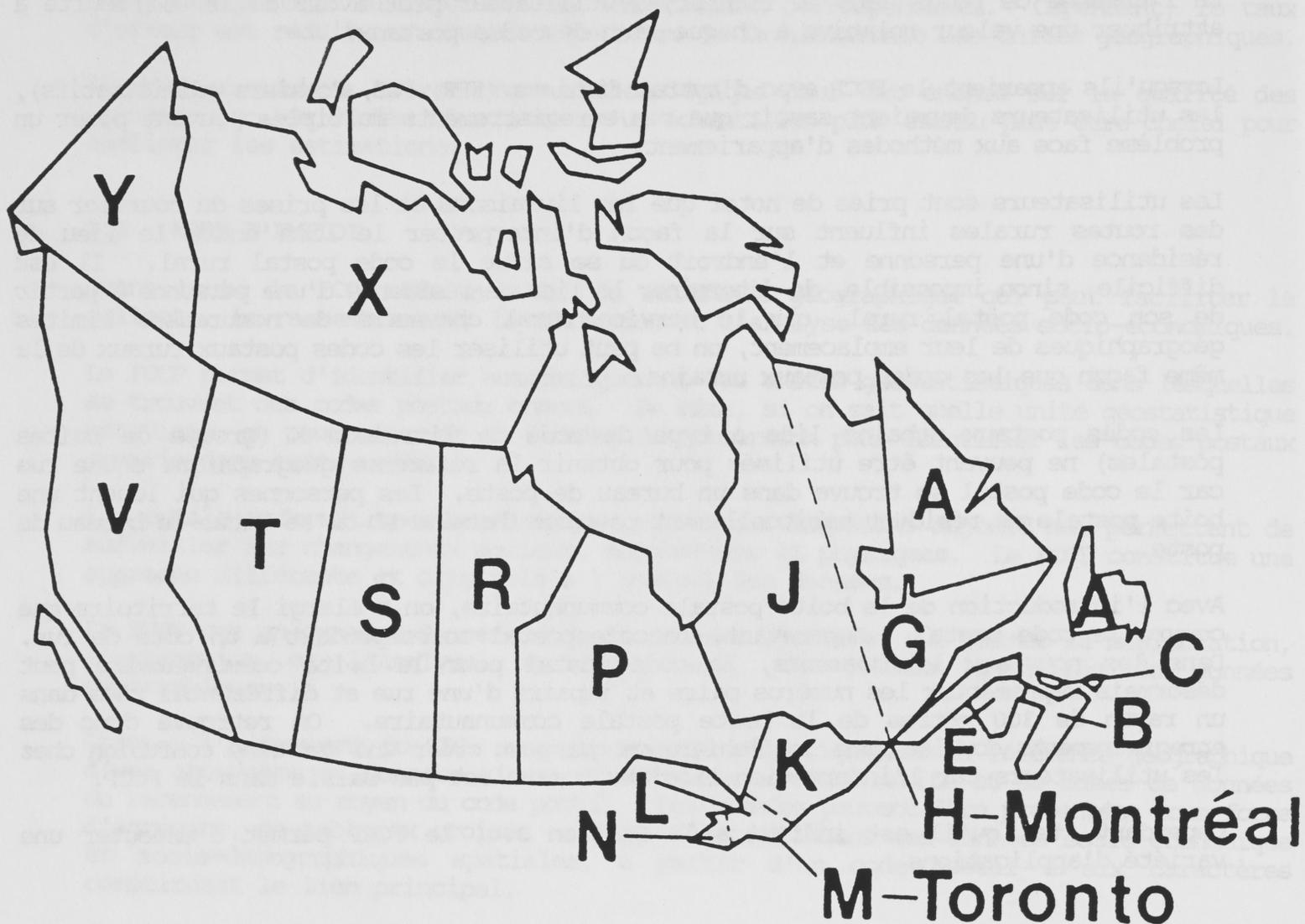
4.1 Pour plus de renseignements

Si vous avez des questions concernant le FCCP ou tout autre produit géographique, veuillez communiquer avec la Section des services d'information géographique, Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (numéro de téléphone: (613) 951-3889 - numéro de télécopieur: (613) 951-0686)

4.2 Nous attendons vos suggestions

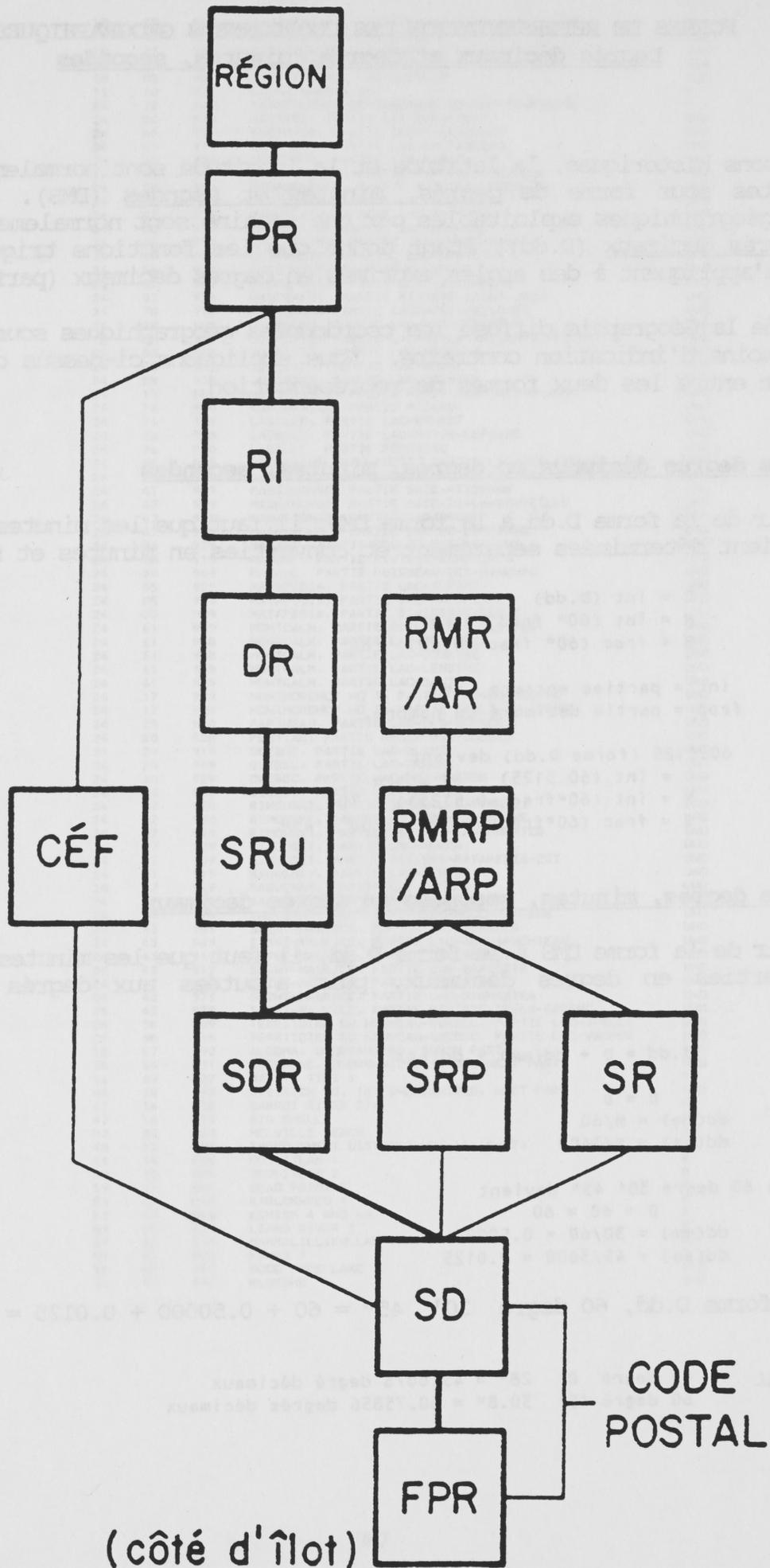
Le présent document est l'un des premiers énoncés de la qualité des données et des méthodes à être diffusés par la Division de la géographie. Pour nous aider à améliorer ces énoncés et à les rendre plus utiles pour les utilisateurs, nous comptons beaucoup sur vos commentaires ou suggestions. Faites-les parvenir à Rick Mitchell ou Joel Yan, Division de la géographie, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6 (numéro de téléphone: (613) 951-6927).

ANNEXE A: Carte généralisée du Canada montrant l'interprétation géographique du premier caractère du code postal



- | | | | |
|---|------------------------|---|---------------------------|
| A | Terre-Neuve | M | Toronto métropolitain |
| B | Nouvelle-Ecosse | N | Sud-ouest de l'Ontario |
| C | Ile-du-Prince-Edouard | P | Nord de l'Ontario |
| E | Nouveau-Brunswick | R | Manitoba |
| G | l'Est du Québec | S | Saskatchewan |
| H | Montréal métropolitain | T | Alberta |
| J | l'Ouest du Québec | V | Colombie-Britannique |
| K | l'Est de l'Ontario | X | Territoires du Nord-ouest |
| L | Ontario central | Y | Territoire du Yukon |

ANNEXE B: Système de secteurs de Statistique Canada reliés au code postal



**FORMES DE REPRESENTATION DES COORDONNEES GEOGRAPHIQUES:
Degrés décimaux et degrés, minutes, secondes**

Pour des raisons historiques, la latitude et la longitude sont normalement représentées sur les cartes sous forme de degrés, minutes et secondes (DMS). Cependant, les coordonnées géographiques exploitables par une machine sont normalement stockées sous forme de degrés décimaux (D.dd), étant donné que les fonctions trigonométriques des ordinateurs s'appliquent à des angles exprimés en degrés décimaux (parfois en radians).

La Division de la Géographie diffuse les coordonnées géographiques sous forme de degrés décimaux, à moins d'indication contraire. Nous expliquons ci-dessus comment effectuer la conversion entre les deux formes de représentation.

Conversion de degrés décimaux en degrés, minutes, secondes

Pour convertir de la forme D.dd à la forme DMS, il faut que les minutes et les secondes décimales soient déterminées séparément et converties en minutes et secondes vraies.

$$\begin{aligned} D &= \text{int}(D.dd) \\ M &= \text{int}(60 * \text{frac}(D.dd)) \\ S &= \text{frac}(60 * \text{frac}(D.dd)) * 60 \end{aligned}$$

ou

$$\begin{aligned} \text{int} &= \text{parties entiere, et} \\ \text{frac} &= \text{partie decimale du nombre.} \end{aligned}$$

Exemple: 60.5125 (forme D.dd) devient

$$\begin{aligned} D &= \text{int}(60.5125) = 60 \text{ degre} \\ M &= \text{int}(60 * \text{frac}(60.5125)) = 30' \\ S &= \text{frac}(60 * \text{frac}(60.5125)) * 60 = 45'' \end{aligned}$$

Conversion de degrés, minutes, secondes en degrés décimaux

Pour convertir de la forme DMS à la forme D.dd, il faut que les minutes et les secondes soient converties en degrés décimaux, puis ajoutées aux degrés entiers de la coordonnée.

$$D.dd = D + dd(mm) + dd(ss)$$

où

$$\begin{aligned} D &= D \\ dd(mm) &= M/60 \\ dd(ss) &= S/3600 \end{aligned}$$

Exemple: 60 degré 30' 45" devient

$$\begin{aligned} D &= 60 = 60 \\ dd(mm) &= 30/60 = 0.50000 \\ dd(ss) &= 45/3600 = 0.0125 \end{aligned}$$

Ainsi, sous forme D.dd, 60 degré 30' 45" = 60 + 0.50000 + 0.0125 = 60.5125

Autres exemples:

$$\begin{aligned} 45 \text{ degré } 0' 28'' &= 45.0078 \text{ degré décimaux} \\ 60 \text{ degré } 45' 30.8'' &= 60.75856 \text{ degrés décimaux} \end{aligned}$$

SUBDIVISIONS DE RECENSEMENT NON RELIES AU CODE POSTAL
SUR LE FICHER DE CONVERSION DU CODE POSTAL JANVIER 1990

Annexe : D

PR	DR	SDR	SDR_NOM	GENRE
10	02	029	DIVISION NO. 2, SUBD. J	SUN
10	03	001	DIVISION NO. 3, SUBD. A	SUN
10	03	006	DIVISION NO. 3, SUBD. B	SUN
10	07	051	DIVISION NO. 7, SUBD. B	SUN
10	08	052	DIVISION NO. 8, SUBD. D	SUN
13	10	035	SAINT MARY'S 24	R
24	17	140	SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE-DU-CAP-TOURMENTE	P
24	84	975	ABITIBI, PARTIE LAC-DUPARQUET	UNO
24	49	928	BERTHIER, PARTIE DEPOT-ECHOUANI	UNO
24	49	919	BERTHIER, PARTIE LAC-DU-TAUREAU	UNO
24	49	938	BERTHIER, PARTIE LAC-MINGO	UNO
24	04	919	BONAVENTURE, PARTIE RIVIERE-NOUVELLE	UNO
24	04	950	BONAVENTURE, PARTIE RUISSEAU-FERGUSON	UNO
24	32	919	CHAMPLAIN, PARTIE LAC-LAPEYRERE	UNO
24	32	929	CHAMPLAIN, PARTIE LAC-MASKETSI	UNO
24	32	969	CHAMPLAIN, PARTIE LAC-NORMAND	UNO
24	94	919	CHICOUTIMI, PARTIE LAC-ACHOUAKAN	UNO
24	94	909	CHICOUTIMI, PARTIE LAC-MINISTUK	UNO
24	94	905	CHICOUTIMI, PARTIE LALEMANT	UNO
24	02	909	GASPE-EST, PARTIE MONT-ALEXANDRE	UNO
24	02	919	GASPE-EST, PARTIE RIVIERE-SAINT-JEAN	UNO
24	78	918	GATINEAU, PARTIE CASCADES-MALIGNES	UNO
24	78	908	GATINEAU, PARTIE LAC-MARGUERITE	UNO
24	58	919	JOLIETTE, PARTIE LAC-DE-LA-MAISON-DE-PIERRE	UNO
24	58	938	JOLIETTE, PARTIE LAC-MOSELLE	UNO
24	58	928	JOLIETTE, PARTIE LAC-OSCAR	UNO
24	58	948	JOLIETTE, PARTIE LAC-QUENTIN	UNO
24	10	980	KAMOURASKA, PARTIE PETIT-LAC-SAINTE-ANNE	UNO
24	10	950	KAMOURASKA, PARTIE PICARD	UNO
24	76	929	LABELLE, PARTIE LAC-ERNEST	UNO
24	76	910	LABELLE, PARTIE LAC-MARIE-LEFRANC	UNO
24	76	970	LABELLE, PARTIE PERODEAU	UNO
24	90	919	LAC-SAINT-JEAN-OUEST, PARTIE LAC-BERLINGUET	UNO
24	90	935	LAC-SAINT-JEAN-OUEST, PARTIE RIVIERE-MISTASSINI	UNO
24	47	959	MASKINONGE, PARTIE BAIE-ATIBENNE	UNO
24	47	919	MASKINONGE, PARTIE BAIE-DE-LA-BOUTEILLE	UNO
24	47	929	MASKINONGE, PARTIE LAC-BOULE	UNO
24	47	969	MASKINONGE, PARTIE LAC-DE-LA-POMME	UNO
24	06	929	MATANE, PARTIE COULEE-DES-ADOLPHE	UNO
24	06	919	MATANE, PARTIE RIVIERE-BONJOUR	UNO
24	06	909	MATANE, PARTIE RUISSEAU-DES-MINEURS	UNO
24	05	929	MATAPEDIA, PARTIE LAC-ALFRED	UNO
24	05	970	MATAPEDIA, PARTIE LAC-MATAPEDIA	UNO
24	05	909	MATAPEDIA, PARTIE RIVIERE-VASEUSE	UNO
24	61	929	MONTCALM, PARTIE BAIE-DES-CHALOUPE	UNO
24	61	968	MONTCALM, PARTIE LAC-BRICAULT	UNO
24	61	948	MONTCALM, PARTIE LAC-DOUAIRE	UNO
24	61	958	MONTCALM, PARTIE LAC-LENOTRE	UNO
24	61	939	MONTCALM, PARTIE LAC-SANTE	UNO
24	17	919	MONTMORENCY NO 1, PARTIE LAC-MONCOUCHE	UNO
24	17	920	MONTMORENCY NO 1, PARTIE SAULT-AU-COCHON	UNO
24	75	900	PAPINEAU, PARTIE LAC-DES-ECORCES	UNO
24	80	928	PONTIAC, PARTIE RESERVOIR-DOZOIS	UNO
24	20	919	QUEBEC, PARTIE LAC-BLANC	UNO
24	20	909	QUEBEC, PARTIE LAC-CROCHE	UNO
24	20	929	QUEBEC, PARTIE LAC-DES-MOIRES	UNO
24	20	939	QUEBEC, PARTIE LAC-TOURLAY	UNO
24	07	970	RIMOUSKI, PARTIE GRAND-LAC-TOURADI	UNO
24	07	980	RIMOUSKI, PARTIE LAC-BOISBOUSCACHE	UNO
24	07	919	RIMOUSKI, PARTIE LAC-DES-EAUX-MORTES	UNO
24	07	929	RIMOUSKI, PARTIE LAC-HURON	UNO
24	07	909	RIMOUSKI, PARTIE RIVIERE-PATAPEDIA-EST	UNO
24	97	919	SAGUENAY, PARTIE LAC-JEROME	UNO
24	97	949	SAGUENAY, PARTIE LAC-WALKER	UNO
24	97	910	SAGUENAY, PARTIE PETIT-MECATINA	UNO
24	97	979	SAGUENAY, PARTIE RIVIERE-MOUCHALAGANE	UNO
24	43	959	SAINT-AURICE, PARTIE BAIE-OBADCA	UNO
24	43	969	SAINT-AURICE, PARTIE LAC-AKONAPHEHIKAN	UNO
24	43	949	SAINT-AURICE, PARTIE LAC-DEVENYNS	UNO
24	43	919	SAINT-AURICE, PARTIE LAC-MARCOTTE	UNO
24	43	929	SAINT-AURICE, PARTIE LAC-MINAKI	UNO
24	43	979	SAINT-AURICE, PARTIE LAC-NAGHABIKA	UNO
24	43	939	SAINT-AURICE, PARTIE RIVIERE-DE-LA-SAVANE	UNO
24	98	909	TERRITOIRE DU NOUVEAU-QUEBEC, PARTIE LAC-JUILLET	UNO
24	98	919	TERRITOIRE DU NOUVEAU-QUEBEC, PARTIE LAC-VACHER	UNO
35	57	092	ALGOMA, UNORGANIZED, SOUTH PART	UNO
35	56	091	COCHRANE, UNORGANIZED, SOUTH WEST PART	UNO
46	09	027	DAKOTA TIPI 1	R
46	18	093	DIVISION NO. 18, UNORGANIZED, WEST PART	UNO
47	14	838	CARROT RIVER 27A	R
47	16	059	BIG SHELL	RV
47	05	060	MELVILLE BEACH	RV
48	12	031	IMPROVEMENT DISTRICT NO. 18 (PART)	ID
59	15	805	COQUITLAM 1	R
59	15	804	COQUITLAM 2	R
59	43	807	DEAD POINT 5	R
59	43	810	KARLUKWEES 1	R
59	49	805	KSHISH 4 AND 4A	R
59	55	814	LIARD RIVER 3	R
59	43	811	MAHMALILLIKULLAH 1	R
59	43	812	PAHAS 3	R
59	57	804	GOOD HOPE LAKE	S-E
60	01	016	KLUKSHU	S-E



1010133187

Les valeurs décimales, les angles sont généralement représentés
sur les cartes de base 50' (parfois 30'). Cependant, les
valeurs géographiques sont généralement indiquées sous forme de degrés
et de minutes décimales (D.M.). Les angles trigonométriques des
calculs s'appliquent à des angles exprimés en degrés (parfois en radians).

Le tableau de la page 1010133187 indique les conversions sous forme de degrés
et de minutes décimales. Les conversions sont effectuées en utilisant
les données de la page 1010133187.

Les conversions des angles en degrés décimaux et les secondes
sont indiquées dans le tableau.

Conversion de degrés en degrés décimaux

Les conversions des angles en degrés décimaux et les secondes
sont indiquées dans le tableau.

Ainsi, pour l'angle D.dd, 60 degré 30' 45" = 60 + 0.50000 + 0.0125 = 60.5125

60 degré 30' 45" = 60.5125 degré décimal
60 degré 45' 30" = 60.75833 degré décimal

Intentionally Left Blank

Intentionally Left Blank

Intentionally Left Blank

Intentionally Left Blank

Intentionally Left Blank